



MAIRIE

Guide
pratique
Marsannay-la-Côte

E.Leclerc



MARSANNAY-LA-CÔTE

vous propose...



Du lundi au samedi - 8h30-20h00 - 03.80.58.71.00
355 avenue Jean Moulin 21160 Marsannay-la-Côte

Le mot du Maire



Avec cette nouvelle édition du "guide pratique", la Ville de Marsannay-la-Côte vous donne un concentré d'informations pour faciliter votre vie au quotidien.

Ce guide vous sera utile pour effectuer vos démarches administratives, connaître les horaires d'ouverture des services municipaux, découvrir les nombreuses activités de la commune, son tissu associatif dynamique, ses commerces ou encore les professionnels de santé.

Gardez-le à portée de main et vous y trouverez rapidement l'information qu'il vous faut.

Et comme les données peuvent évoluer, n'hésitez pas à consulter le site internet de la ville (www.ville-marsannay-la-cote.fr) et à souscrire aux différentes applications d'informations (CityAll, Facebook, la newsletter et OnDijon) mises gratuitement à votre disposition.

J'adresse mes remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce guide pratique, aux représentants d'associations, à l'ensemble des services municipaux et aux annonceurs présents dans ce guide.

Bonne lecture.

Le Maire,
Jean-Michel VERPILLOT



Sommaire

CITOYENNETÉ

Le mot du Maire.....	p.03	Centre communal d'action sociale.....	p.09
Le conseil municipal.....	p.06	Conseils municipaux enfant, jeune et senior....	p.09
Les commissions.....	p.08	La police municipale.....	p.10

INFORMATIONS PRATIQUES

Marsannay en quelques mots.....	p.12	Les transports.....	p.20
Horaires d'ouverture des structures municipales.....	p.14	Jours de marché.....	p.22
Location de salles.....	p.15	Place au vélo !.....	p.23
La santé.....	p.16	Dijon Métropole.....	p.24
Services d'utilité publique.....	p.18	Vos services municipaux.....	p.26
		Démarches administratives.....	p.27

COMMUNICATION

Des outils d'info pour garder le contact !.....	p.28	Le bulletin municipal "Marsannay infos".....	p.30
L'application CityAll.....	p.28	Le guide pratique	p.30
Le site internet.....	p.28	La newsletter.....	p.30
Les panneaux d'affichage.....	p.29	Les pages Facebook.....	p.31

SOCIAL ET SOLIDARITÉ

Les services municipaux du pôle social :		Les écoles primaires et l'accueil périscolaire.....	p.36
Accueil.....	p.32	Seniors et CCAS.....	p.37
Petite enfance.....	p.32	Quelles sont les permanences sociales mises en place ?	p.38
Enfance, jeunesse.....	p.34	Animations socioculturelles et développement durable.....	p.40
Famille.....	p.35		
Vie scolaire.....	p.35		



TRAVAUX

Les services municipaux du pôle technique.....	p.44	Espace verts et aires de jeux.....	p.45
Urbanisme.....	p.45		

FINANCES ET VIE ÉCONOMIQUE

Les services municipaux du pôle finances	p.46	Commerces de proximité.....	p.48
Les clefs de l'emploi local.....	p.47	La zone d'activité Les Portes du Sud.....	p.49
		Les vigneronns et leur domaine.....	p.50

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un service transversal.....	p.52	Préservons l'eau !	p.54
Les composteurs de la ville.....	p.52	Participez aux affouages.....	p.55
Verre et textiles se recyclent.....	p.53	Oh jardins !	p.56

CULTURE

Les services municipaux du pôle culturel...p.58	Médiathèque Bachelard.....	p.59	
Boîtes à livres.....	p.58	Équipements culturels.....	p.61
Portage de document à domicile.....	p.59		

ASSOCIATIONS

Le tissu associatif.....	p.62	Culture.....	p.70
Tourisme et loisirs.....	p.63	Social et entraide.....	p.74
Sport.....	p.65	Autres associations.....	p.76
Les espaces sportifs.....	p.69		



LE CONSEIL MUNICIPAL



Jean-Michel VERPILLLOT
Maire de la commune
Conseiller communautaire



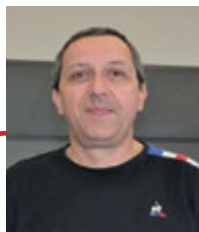
Catherine Pageaux
1^{re} adjointe : Ressources humaines • Action sociale • Petite enfance, enfance jeunesse
Conseillère communautaire



Jacquy Goubet
2^e adjoint : Voirie • Travaux Patrimoine • Espaces verts



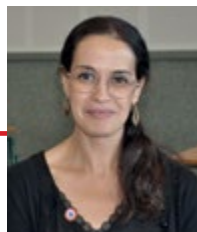
Corinne Bugaut-Mittou
3^e adjointe : Finances Vie économique • Tourisme Intercommunalité



Laurent Febvay
Conseiller municipal



Marie Gillard-Huguenot
Conseillère déléguée à la sécurité des fêtes et manifestations et des établissements recevant du public



Khadija Marzaq
Conseillère déléguée à la réussite éducative et à la famille



Sébastien Couette
Conseiller délégué à la culture



Frédéric Fichet
Conseiller municipal



Dominique Martin
Conseiller municipal



Florent Royer
Conseiller municipal



Maryse Pataille
Conseillère municipale

Retrouvez tous les conseils municipaux sur www.ville-marsannay-la-cote.fr/ma-mairie/vie-municipale/rapports-de-conseils



Gérald Boutet
Conseiller municipal



Isabelle Alibert-Collotte
Conseillère municipale



Elsa Goubali
Conseillère municipale



Emmanuel Dufour
4^e adjoint : Animation de la vie culturelle et sportive



Corinne Piombino
5^e adjointe : Vie scolaire Environnement et développement durable



Éric Guyard
6^e adjoint : Relation avec l'activité viticole et son rayonnement, promotion de l'œnotourisme, du tourisme



Catherine Cazin
7^e adjointe : Solidarités Vice-présidente du CCAS



Véronique Le Grand
Conseillère déléguée aux conseils municipaux enfants et jeunes



David Colin
Conseiller délégué au sport



Sylvie Bouyssou
Conseillère déléguée aux aînés



Nicole Verpeaux
Conseillère déléguée à la participation citoyenne



Jean-Paul Trimoulinard
Conseiller municipal



Annick Courtois
Conseillère municipale



Jean-François Guinot
Conseiller municipal

Liste majoritaire
Marsannay Partageons l'avenir.



Julie Barnet
Conseillère municipale



Nicolas Melin
Conseiller municipal



Régine Petion
Conseillère municipale

Liste d'opposition
Marsannay-la-Côte 2020, Un territoire réuni, dynamique.



Sous la présidence du
Maire Jean-Michel Verpillot

COMMISSIONS MUNICIPALES



Catherine Pageaux
vice-présidente

Administration générale & ressources humaines

Catherine Pageaux (vice-présidente), Corinne Bugaut-Mittou, Florent Royer, Laurent Febvay, Marie Gillard-Huguenot, Annick Courtois, Sylvie Bouyssou, Maryse Pataille, Elsa Goubali, Nicolas Melin.

Action sociale, petite enfance, enfance et jeunesse

Catherine Pageaux (vice-présidente), Catherine Cazin, Corinne Piombino, Khadija Marzaq, Jean-François Guinot, Sylvie Bouyssou, Véronique Le Grand, Maryse Pataille, Nicolas Melin, Régine Petion.



Jacquy Goubet
vice-président

Voirie, travaux, patrimoine et espaces verts

Jacquy Goubet (vice-président), Corinne Piombino, Corinne Bugaut-Mittou, Jean-François Guinot, Laurent Febvay, Jean-Paul Trimoulinard, Dominique Martin, Frédéric Fichet, Régine Petion, Gérald Boutet.



Corinne
Bugaut-Mittou
vice-présidente

Finances

Corinne Bugaut-Mittou (vice-présidente), Corinne Piombino, Emmanuel Dufour, Jacquy Goubet, Catherine Pageaux, Sébastien Couette, Marie Gillard-Huguenot, Laurent Febvay, Isabelle Alibert-Collotte, Elsa Goubali.

Vie économique, tourisme et intercommunalité

Corinne Bugaut-Mittou (vice-présidente), Emmanuel Dufour, Catherine Pageaux, Sylvie Bouyssou, Laurent Febvay, Éric Guyard, Frédéric Fichet, Jean-Paul Trimoulinard, Nicolas Melin, Elsa Goubali.



Emmanuel Dufour
vice-président

Animation de la vie culturelle et sportive

Emmanuel Dufour (vice-président), Catherine Cazin, Véronique Le Grand, David Colin, Sébastien Couette, Jean-Paul Trimoulinard, Florent Royer, Nicole Verpeaux, Isabelle Alibert-Collotte, Julie Barnet.



Corinne Piombino
vice-présidente

Vie scolaire

Corinne Piombino (vice-présidente), Catherine Pageaux, Catherine Cazin, Jacquy Goubet, Véronique Le Grand, Maryse Pataille, Frédéric Fichet, Khadija Marzaq, Elsa Goubali, Régine Petion.

Environnement et développement durable

Corinne Piombino (vice-présidente), Emmanuel Dufour, Sébastien Couette, Maryse Pataille, Éric Guyard, Annick Courtois, Khadija Marzaq, Frédéric Fichet, Julie Barnet, Gérald Boutet.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Catherine Cazin
vice-présidente

Composition du CCAS

Catherine Cazin (vice-présidente), Jean-Michel Verpillot (président), Catherine Pageaux, Sylvie Bouyssou, Nicole Verpeaux, Jean-François Guinot, Anne Addabbo, Arlette Alimondo, Marie-Françoise Audoin, Claudette Clerc, Jacqueline Morin et Marie-Hélène Reiss.

CONSEIL MUNICIPAL ENFANT

Le CME concerne les enfants de la commune scolarisés en CM1 et CM2 au sein des groupes scolaires Colnet et Porte d'Or. Les jeunes élus y découvrent la vie sociale et communale, les règles de fonctionnement d'un conseil municipal et de la mise en place des projets municipaux (réflexion, discussion, proposition, budgétisation...).

C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté où les enfants sont acteurs et ont la liberté de s'exprimer, d'être écoutés, d'écouter, de dialoguer entre eux et avec des adultes, élus et agents de la commune, sur des sujets qui les touchent directement. Le CME est composé de 10 enfants élus et leur mandat est de 2 ans.

Renseignement : service vie scolaire ☎ 03 80 59 64 70



CONSEIL MUNICIPAL JEUNE

Dès 2017, la municipalité a souhaité mettre en place un conseil municipal jeunes (CMJ). Les objectifs visés avec cette mise en place sont les suivants :

- ✓ Permettre aux jeunes de la commune d'évoluer au sein de leur commune en les aidant à devenir des citoyens responsables.
- ✓ Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté.
- ✓ Permettre aux jeunes conseillers de s'impliquer dans la vie de leur commune.
- ✓ Prendre en compte la parole des jeunes conseillers.

Pour tout renseignement complémentaire : ☎ 06 71 22 14 49

CONSEIL MUNICIPAL SENIOR

Instance de concertation et de proposition, qui réfléchit sur l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées dans notre commune. À l'image de celui dédié aux enfants, ce conseil a un vrai rôle à jouer dans la vie locale. Dès le premier conseil, les objectifs ont été tracés :

- ✓ Faire le lien entre la population senior et la municipalité
- ✓ Mettre en place des projets spécifiques au bien-être des seniors.



LA POLICE MUNICIPALE

Une police de proximité à votre service.

Veille à l'ordre, la sûreté, la salubrité et la sécurité publique.

CAMBRIOLAGES

Afin de lutter contre les cambriolages, n'hésitez pas à contacter la police municipale ou la gendarmerie sur les faits qui vous paraissent suspects. L'Opération Tranquillité Vacances : lorsque vous quittez votre domicile pour plusieurs jours, vous pouvez demander à la police municipale de surveiller votre domicile. Plusieurs passages seront effectués et un bilan des passages vous sera transmis en fin d'opération. La gendarmerie sera avisée de votre absence et établira une surveillance également.

DÉCHETS

Tout dépôt ou déversement sur la voie publique de substances incommodes ou nuisibles est interdit.

Ex. : dépôt sauvage de déchets.

Pour un mégot, un chewing-gum ou encore de l'urine, vous risquez une amende de 135 €.

Tout brûlage à l'air libre est interdit.

Pensez à notre belle planète !

ANIMAUX

Chiens catégorisés : n'oubliez pas de déclarer votre animal auprès de la police municipale. Ces chiens sont soumis à des mesures spécifiques, à certaines interdictions et obligations. Leurs propriétaires doivent posséder un permis de détention. Ils doivent pour cela être déclarés à la police municipale. Un suivi des chiens devant être déclarés est alors réalisé chaque année.

Petits rappels ...

La divagation d'un animal est interdite.

Les déjections doivent être obligatoirement ramassées ; vous risquez une amende de 135 €.

STATIONNEMENT

Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur la voie publique. Au delà de 7 jours, votre véhicule risque une mise en fourrière.

Rappel : respectez autant que possible les emplacements matérialisés.

NUISANCES

Les bruits gênants par leur intensité, leur durée et leur caractère répétitif sont interdits aussi bien le jour que la nuit.

C'est l'arrêté préfectoral du 16 juin 1999 qui réglemente le bruit. Les horaires pour les travaux de bricolage et jardinage sont les suivants :

- Les jours ouvrables de 8h 30 à 12h et de 14h 30 à 19h 30,
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Toute musique amplifiée est interdite sur la voie publique (un arrêté municipal dérogatoire doit être demandé).

Laisser aboyer, hurler ou gémir de façon répétée ou prolongée un animal est interdit.



DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS

La commune tient à la disposition de la population son document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM). Il recense les risques naturels et technologiques susceptibles d'occasionner des catastrophes sur la commune et donne la conduite à tenir. Disponible sur www.ville-marsannay-la-cote.fr/vivre-a-marsannay/citoyennete/informations-sur-les-risques-majeurs

CYCLISTES

La pratique du vélo est une excellente activité pour la santé, sans compter qu'elle reste aujourd'hui un moyen de transport respectueux de l'environnement.

Pour circuler à vélo, soyez **VISIBLE ET BIEN PROTÉGÉ**.

Pensez à utiliser un éclairage adapté par temps couvert, de brouillard mais également la nuit. Le port d'un gilet réfléchissant est idéal.

N'oubliez pas que le port du casque est **OBLIGATOIRE** pour les enfants de moins de 12 ans, aussi bien au guidon de leur vélo qu'en tant que passager.

Alors, adultes, montrez l'exemple !

Trottinettistes, appliquez aussi ces quelques recommandations.

RADICALISATION

Les comportements suivants peuvent être les signes qu'un processus de radicalisation est en marche :

- Rupture avec la famille, les amis, éloignement de ses proches.
- Rupture avec l'école, déscolarisation soudaine.
- Changements de comportements identitaires.
- Repli sur soi.
- Fréquentation de sites internet et des réseaux sociaux à caractère radical ou extrémiste.

**FAMILLES, AMIS,
AGISSEZ SANS
ATTENDRE !**

☎ **N° vert 0 800 00 56 96**
**Pour tout renseignement
complémentaire**
☎ **03 80 23 83 37**

POLICE MUNICIPALE

☎ **03 80 23 83 37**

GENDARMERIE ☎ 17

POMPIERS ☎ 18

SAMU ☎ 15

Accueil de 7h à 19h
sur place.

3 Place du

11 Novembre 1918

✉ police.municipale@marsannaylacote.fr

OBJETS PERDUS ?

OBJETS TROUVÉS ?

**La police municipale
est là pour vous aider**

Si vous avez trouvé un objet dans une rue de Marsannay-la-Côte... vous pouvez le confier au poste de police municipale.

Vous avez perdu un objet à Marsannay-la-Côte ?

Prenez contact avec la police municipale qui stocke les objets trouvés.

Pour récupérer cet objet, pensez à vous munir de votre pièce d'identité.



MARSANNAY EN QUELQUES MOTS...

D'abord nommé Marcenacium in Monte puis Marcenay-en-Montagne, c'est en 1783 que le bourg prit officiellement le nom de Marsannay-la-Côte.

Forte de ses 5 385 habitants, notre commune bénéficie d'un tissu associatif très dynamique qui dispose, pour ses multiples activités, d'équipements de qualité. Intégrée à Dijon Métropole, on dit communément que c'est la "Porte d'Or de la Côte de Nuits".

En effet, elle est située sur l'axe de communication entre Dijon, capitale des Ducs de Bourgogne avec un secteur historique sauvegardé parmi les plus vastes et riches de France, et Beaune, ville mondialement connue pour son patrimoine, ses hospices et ses vins.

Trois zones en font sa particularité :

- Le bourg qui a conservé son esprit "villageois" où l'on retrouve toute l'activité viticole avec de nombreux vigneron et un patrimoine bâti ancien et authentique (maisons, colombier, puits...). Les espaces verts urbains se localisent principalement dans le bourg ancien où parcs privés, publics ainsi que les jardins familiaux forment de vrais îlots verts.
- La Champagne Haute, avec ses maisons jumelées, attire de nombreuses familles trouvant là tous les commerces et services nécessaires.
- Le quartier de la Rente Logerot avec son complexe sportif et la zone d'activités commerciales "Les Portes du Sud".

Au sein de l'appellation MARSANNAY on produit les 3 couleurs, la fameuse trilogie spécifique à notre village :

- Le vin blanc avec le cépage Chardonnay.
- Le vin rosé avec le cépage Pinot Noir (seul Marsannay a le niveau d'appellation village pour le rosé...).
- Le vin rouge avec le cépage Pinot Noir.

Si la beauté du vignoble et des coteaux de Marsannay, avec son petit foncier bâti, (murets, cabotes, puits...) et la qualité gustative de sa production réjouissent les amateurs et professionnels de bon vin venus du monde entier, la forêt communale incluse dans le périmètre Natura 2000 avec sa faune, sa flore, ses combes, ses nombreux chemins balisés, fait quant à elle la joie des randonneurs.

AU SEIN DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO...

Les vignes de Marsannay-la-Côte font partie des Climats du vignoble de Bourgogne inscrits au patrimoine de l'Humanité.

Entre Marsannay et Santenay, ce sont 1 247 parcelles de vignes qui produisent, par l'effet conjugué de la géologie, de l'exposition et du travail de l'homme, un vin différent de ceux que donneront les Climats voisins. En inscrivant le 4 juillet 2015

les Climats de Bourgogne au patrimoine de l'Humanité, l'Unesco a reconnu la valeur universelle de ce "paysage culturel".

Cet évènement historique se traduira par un renforcement de la notoriété et de l'attractivité de la Bourgogne,

de Beaune, de Dijon avec des retombées positives pour Marsannay-la-Côte.

C'est une nouvelle page qui est à écrire collectivement pour mettre en œuvre une stratégie de développement qui bénéficie à l'ensemble du territoire.

ET EN QUELQUES CHIFFRES

- 5 309 habitants.
- Altitude : 275 mètres.
- Pour les séjours, un espace hôtelier de 500 chambres, des chambres d'hôtes et restaurants.
- Superficie 1 284 ha et 64 a :
 - ✓ 370 ha de terres agricoles, dont 206 ha de vignes en appellation Marsannay
 - ✓ Bois et forêts : 522 ha dont, 10,20 ha de milieux ouverts (clairières, pelouses calcaires sèches) soit 342 ha inclus au sein du site Natura 2000 de la Côte Dijonnaise.

MARCENACIENS VS PATARAS

Les Marcenaciens, habitants de Marsannay-la-Côte, sont aussi surnommés les Pataras. Selon Jean Bart, ce surnom encore couramment usité de nos jours, définissait jadis des gens bavards, hâbleurs, vantards... parlant en toute liberté "*taratata et patati et patata... et patara*" ?

LE LOGO DE LA VILLE

Symbolisant des rangs de vignes, aux trois couleurs des vins de Marsannay, notre logo reprend aussi l'ancien blason local.



HORAIRES D'OUVERTURE DES STRUCTURES MUNICIPALES

MAIRIE / HÔTEL DE VILLE

Ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Place Jean Bart

☎ 03 80 54 09 00

✉ ville@marsannaylacote.fr

CENTRE SOCIAL BACHELARD

Ouvert du lundi au vendredi

Accueil: de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h 30.

Multi-accueil / périscolaire / extrascolaire :
de 7 h 30 à 18 h 30

CCAS de Marsannay-la-Côte, accueil
physique et téléphonique : de 9 h à 12 h 15
et 13 h 45 à 17 h 30

Place Schweich an der Mosel

☎ 03 80 59 64 70

accueil.cs@marsannaylacote.fr

MÉDIATHÈQUE BACHELARD

Ouverte le mardi de 15 h à 18 h 30, le
mercredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à
18 h 30, le vendredi de 15 h à 18 h 30 et le
samedi de 9 h à 12 h 30.

Les horaires sont aménagés pendant les
vacances scolaires de Noël et d'été

→ Consultez la page médiathèque.

Place Schweich an der Mosel

☎ 03 80 59 64 72

✉ bibliotheque@marsannaylacote.fr

POLICE MUNICIPALE

L'équipe est joignable de 7 h à 19 h pour
vous accueillir sur place.

Passez un petit coup de fil avant !

3 place du 11 Novembre 1918

☎ 03 80 23 83 37

police-municipale@marsannaylacote.fr

PARC DE LA MAISON DES SOCIÉTÉS ET SON AIRE DE JEUX

Ouverture du parc, tous les jours de 8 h à
18 h du 1^{er} octobre au 31 mars, et de 8 h à
20 h du 1^{er} avril au 30 septembre.

85 rue de Mazy

☎ 03 80 54 09 00

AIRES DE JEUX ET SKATEPARK DE LA MAISON DE MARSANNAY

Petit portillon, route des Grands Crus,
ouvert 24 h / 24 h.

Ouverture du portail d'accès aux voitures
tous les jours de 7 h 30 à minuit.

Chemin aux vaches

☎ 03 80 54 09 00

AUTRES AIRES DE JEUX

Ouvertes 24 h / 24 h, en accès libre.

CIMETIÈRE MUNICIPAL

Ouvert tous les jours

de 8 h à 20 h du 1^{er} avril au 30 septembre et
de 8 h à 18 h du 1^{er} octobre au 31 mars.

Route des Grands Crus

☎ 03 80 54 09 00

✉ ville@marsannaylacote.fr



LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

Découvrez les salles municipales ouvertes à la location, leurs tarifs, avant de formuler votre demande de réservation

LE CELLIER DU PRIEURÉ

Réceptions & vins d'honneur

Le Cellier du Prieuré peut être réservé pour des vins d'honneur, apéritifs et dégustations. L'organisation de repas ou de soirées dansantes y est impossible.

Surface : 97 m²

Capacité : 90 personnes

Place Jean Bart à Marsannay-la-Côte



SALLE HENRI BERGER

Idéale pour organiser des conférences, des réunions ou des repas de famille.

Située à la Maison de Marsannay.

Possibilité de louer les cuisines attenantes si disponibles. Pas de vaisselle à disposition.

Surface : 130 m²

Capacité : 90 places assises

Mobilier : tables, chaises

Route des Grands Crus à Marsannay-la-Côte



SALLE JEAN PATHIE

Concert, mariage, spectacle, concours, loto, la salle Jean Pathie est bien polyvalente ! La location des cuisines attenantes est obligatoire sauf pour l'organisation de manifestation de type loto. Il est possible de louer en plus de la salle Jean Pathie et des cuisines, la salle Henri Berger. Mobilier : tables, chaises. Pas de vaisselle à disposition.

Située à la Maison de Marsannay.

Capacité spectacle : 500 places assises

repas ou loto : 450 places

repas dansant : 350 à 400 places

concours : 300 places

Surface 516 m² | Espace bar 130 m² (contigu à la salle) | Espace scénique de la salle : 1,20 m de hauteur, 13,50 m de longueur, 6 m de profondeur.



Tarif & réservation :

☎ 03 80 54 09 00

✉ ville@marsannaylacote.fr

LA SANTÉ

NUMÉROS D'URGENCE

Médecin de garde ☎ 15
Pharmacie de garde ☎ 39 15
SAMU ☎ 15
Pompiers ☎ 18
SOS 21 ☎ 03 80 78 68 68 (24h / 24h & 7 j / 7 j)
SOS Médecins ☎ 36 24 (0,15€/mm)
CHU de Dijon (urgences et maison médicale de garde) : 10 boulevard Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. Appeler le ☎ 15.
Accueil d'urgence H / F ☎ 03 80 71 16 39
Centre anti-poison ☎ 03 83 22 50 50
Urgences maternité : 12 rue Lounès-Matoub à Dijon ☎ 03 80 40 01 30
Enfance en danger ☎ 119 (gratuit)
Solidarité femmes 21 ☎ 03 80 67 17 89
Maltraitance animale ☎ 112
SPA des cailloux (en cas d'animal trouvé sur le domaine public) ☎ 03 80 66 30 17
Gendarmerie ☎ 17
Gendarmerie de Gevrey ☎ 03 80 51 80 76
Police municipale ☎ 03 80 23 83 37

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Docteurs Jean-Yves SERVANT
34 rue de la Maladière
☎ 03 80 52 10 38

Cabinet médical
14 rue Claus Sluter
Docteur Laurent FERNON
☎ 03 80 52 13 83
Docteur Julien PIERRON
☎ 03 80 35 04 63

Cabinet des docteurs
Joël VERNET (homéopathe, ostéopathe)
Anne-Sophie BUCCHINI - Julien PERROT
8 rue Claus Sluter
☎ 03 80 52 20 60



PÉDICURE PODOLOGIE

Camille NOURISSAT-RICHARDEAU
1 place du Petit Forum
☎ 03 80 51 12 95

OSTÉOPATHES, MASSEURS, KINÉSITHÉRAPEUTES

Yannick SIGNOR
Benjamin PLOUD (ostéopathe)
Centre commercial Champagne Haute
☎ 03 80 52 74 11

Léo SIHO (ostéopathe)
83 rue de Mazy
☎ 06 25 06 43 90

Alexandre PESTANA
Place Petit Forum
☎ 06 09 54 25 57

Cabinet des masseurs kinésithérapeutes
Adèle BARDOUILLET, Brice POCHERON
et Chloé SAIS
12 bis rue de la Maladière
☎ 03 80 30 61 93

Ophélie MATHIAS (chiropracteur)
Audé LESCURE (ostéopathe)
Sandra ROBLOT (kinésithérapeute)
La Casa Nana - 44 Rue de Mazy
☎ 09 73 88 92 80

Bastien HERVE (masseur-kinésithérapeute)
Charles BOSSENEC (masseur-kinésithérapeute)
Cabinet Kineco - 66 Rue de la Pièce Cornue
☎ 09 55 23 62 54 / 07 82 60 26 11

DENTISTES

Gaëtan GREFFIER - Franck MANIER
16 place Petit Forum
☎ 03 80 52 19 07

Isabelle et Philippe STEUX
34 rue de la Maladière
☎ 03 80 52 11 11



AMBULANCES



Centre ambulancier • Longvic
☎ 03 80 51 92 80

DIÉTÉTICIENNES

Elodie PINGUET (diététicienne, micronutritionniste et naturopathe)

"Au cœur du soin" - 808 rue des vignes
Dardelain - ☎ 07 64 06 29 68
"La Casa Nana" - 44 Rue de Mazy
☎ 09 73 88 92 80

LABORATOIRE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MÉDICALES

BIOGROUP Laboratoire de la Côte
6 place Petit Forum
☎ 03 80 52 10 40



PHARMACIES

Pharmacie Champagne Haute
Olivier DUFUT
7 place Petit Forum
☎ 03 80 52 21 58

Pharmacie de la Côte Fleurie
Delphine PELLETIER
73 rue de Mazy
☎ 03 80 52 11 65
Fax. 03 80 59 86 26



LA CASA NANA

Santé féminine et périnatale :
Sandra Roblot kinésithérapeute, prof de Pilates
Cynthia Barré kinésithérapeute
Aude Lescure ostéopathe
Muriel Béthéry psychologue
Elodie Pinguet diététicienne, micronutritionniste et naturopathe
Yvana Tocny sexologue
Ophélie Mathias chiropracteur, prof de Fly Yoga
La prise de rdv se fait sur notre site :
www.la-casa-nana.fr
44 Rue de Mazy
☎ 09 73 88 92 80

INFIRMIERS



Alix MALOIS
41 avenue Marguerite de Salin
☎ 03 80 30 20 39

Blandine RICHER
David MEZZO
16 bis rue de la Maladière
☎ 03 80 52 48 96
Cabinet DELPIERRE MORQUIN
Marine Delpierre, Géraldine Morquin
et Angélique Meunier
8 rue du Puits de Têt
☎ 03 71 81 04 00 - 06 52 14 08 30
Cabinet AU CŒUR DU SOIN
Cindy MEURGEY et Marie CHOUGNY
- 808 rue Dardelain
☎ 06 84 42 84 36

SEXOLOGIE

Yvana Tocny
La prise de rdv se fait sur www.la-casa-nana.fr
44 Rue de Mazy - ☎ 09 73 88 92 80

SOPHROLOGIE

Nathalie BENLAID
Hypnose & praticienne en EMDR
41 avenue Marguerite de Salin
☎ 06 81 73 52 32
Michèle BOUTET
2 rue Pierre Paul Prudhon
☎ 06 27 47 47 38



AUTRES

Écoute 21 - Seul(e) chez vous... Besoin de parler ?
Besoin d'un renseignement ?
☎ 03 80 70 29 29
ALMA 21 - A l'écoute de la maltraitance des
adultes âgés ou handicapés • Numéro national :
3977



Informations pratiques

SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE

BUREAU DE POSTE

47 av Marguerite de Salin
Accueil : ☎ 36 34 professionnel
Service consommateur (n° vert) ☎ 36 31
particulier
Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h 30 et le samedi matin de
9 h à 12 h.
Levée du courrier : tous les jours à 16 h 15,
le samedi à 12 h.

AGENCE POSTALE

Place Jean Bart,
☎ 03 80 51 10 65
Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
Levée du courrier : tous les jours à 9 h, sauf
le dimanche

POINTS ARGENT

LA POSTE

47 av Marguerite de Salin.

CREDIT MUTUEL

Centre commercial Champagne Haute.

Hypermarché LECLERC

Zone commerciale Portes du Sud (accès
aux heures d'ouverture).

BANQUE

CREDIT MUTUEL

Centre C^{iel} de la Champagne Haute
☎ 03 80 63 21 75
Ouverture du mardi au vendredi de 8 h 45
à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h, samedi de
8 h 45 à 12 h 30.

LES MARCHÉS

Ils ont lieu deux fois par semaine :
le jeudi de 8 h à 13 h, place des Droits
de l'Homme (Champagne Haute)
et le dimanche (rotisserie, fruits et
légumes) de 8 h à 13 h,
place Jean Bart (Bourg).

CULTES

ÉGLISE DE L'ASSOMPTION

9 place Monseigneur Favier (Bourg)

Monsieur le Curé :

La Cure
4 rue du Château
☎ 03 80 52 22 04

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

8 rue des Clématites • Chenôve
☎ 03 80 51 78 30. Ouverture du lundi au
vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

CPAM

Agence de Dijon
1 bd de Champagne • Dijon • ☎ 36 46.

TRESOR PUBLIC • PERCEPTION

Centre des finances publiques
14 Rue Sambin • Dijon
☎ 03 80 36 26 09 - Ouverture du lundi au
vendredi de 9 h à 12 h. Fermé le mercredi.



CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

8 bd G. Clémenceau • Dijon
☎ 32 30

BUREAU DES DOUANES

4 avenue Dallas • Dijon
☎ 09 70 27 63 50

TRANSPORTS BUS ET TRAM

N° Mobigo : 03 80 11 29 29
de 7 h à 20 h du lundi au samedi

ÉLECTRICITÉ ET GAZ

Dépannage électricité

ENEDIS

24 h / 24 h – 7 jrs / 7 jrs
Urgence ☎ 09 72 67 50 21
☎ 08 10 33 30 21

Dépannage gaz naturel

GRDF

24 h / 24 h – 7 jrs / 7 jrs
Urgence ☎ 08 00 47 33 33
☎ 08 10 43 30 21

EAU ET ASSAINISSEMENT

SUR LE DOMAINE PUBLIC

Mairie • services techniques

☎ 03 80 54 09 07 - 03 80 54 09 28

Jours et heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h

et de 13 h 30 à 17 h 30.

✉ services-techniques@

marsannaylacote.fr

Eaux usées et eau potable

SUEZ Info ☎ 0 977 408 408

Urgence 24 h / 24 h ☎ 0 977 401 123.

www.toutsurmoneau.fr



LES TRANSPORTS

DIVIA

Réseau DIVIA Bus & Tram :

Liane 4 (L4), lignes B14 et B15.

La commune de Marsannay-la-Côte est desservie :

- pour la Champagne Haute, par la Liane 4 (Nation → Marsannay) dont le terminus est situé avenue G. Roupnel • carrefour RD 974
- pour le Bourg, par la Ligne B14 (Sainte-Anne → Marsannay-Charon)
- pour le secteur économique, par la ligne B15 (Montagne de Larrey (Dijon) → Perrigny) et Liane 4 (Nation → Marsannay Portes du Sud)

Pour toutes informations sur les horaires, les fréquences de passage ou les tarifs, vous pouvez prendre contact :

Agence Divia

16 place Darcy • 21 000 DIJON

Ouverte du lundi au samedi de 9 h 30 à 19 h

Divia Service Marketing

BP 104 • 21302 CHENÔVE Cedex

www.divia.fr

MOBIGO

LIGNE 114 (Dijon > Gevrey > St Philibert)

La ligne 114 vous permet de rejoindre le lycée de Brochon ou d'aller jusqu'à Gevrey-Chambertin d'un côté et le CHU, le Campus et le Parc des sports en passant par le centre-ville de Dijon, de l'autre côté.

LIGNE 113 (Dijon > Nuits-St-Georges > Beaune)

La ligne 113 vous permet de rejoindre soit la gare de Dijon et d'être en correspondance avec le tramway dijonnais ou d'aller à Gevrey-Chambertin, Nuits-Saint-Georges voire Beaune.

www.viamobigo.fr

→ CONTACTEZ

☎ 03 80 11 29 29 de 7h à 20h du lundi au samedi





R 33 FLAVIGNEROT

- Patte
- Rente Neuve
- Corcelles-les-Monts
- Les Pins
- Combe à la Serpent

Lignes

- Tramway
- Lianes
- Lignes
- Corol®
- Résa et Flexo®
- Plaine Lune

Arrêts

- Terminus de Tramway
- Station de Tramway
- Terminus de ligne
- Arrêt simple
- Arrêt avec une ou plusieurs correspondances
- Arrêt desservi dans un sens
- Arrêts "à la carte"
- Zones Flexo® et Résa

Intermodalité

- Parc Relais
- DiviaPark
- DiviaVéloPark
- Point de retrait DiviaVélo
- Citiz Bourgogne-Franche-Comté
- SNCF Gare ou halte ferroviaire
- Mobigo Ligne Régionale Mobigo
- Aéroport

Repères géographiques

- Limites de commune
- Cours d'eau, canal
- Voies ferrées
- Parcs - forêts

JOURS DE MARCHÉ

Faites vos courses tranquillement,
auprès des petits commerçants des
marchés pour profiter de produits frais !

MARCHÉ DE LA CHAMPAGNE-HAUTE

Produits alimentaires, etc.
Ce marché a lieu toute l'année le
jeudi de 8 h à 13 h

Si pour vous aussi consommer local est
une priorité, alors vous êtes au bon endroit.

- Place des Droits de L'Homme
à Marsannay-la-côte

MARCHÉ DU BOURG

Fruits légumes et rôtisserie fromage
le dimanche de 8h à 13h

- Place Jean Bart à Marsannay-la-Côte

COMMERÇANTS, VOUS SOUHAITEZ EXPOSER ?

Contactez l'animation vie locale

☎ 03 80 54 09 06

ville@marsannaylacote.fr



PLACE AU VÉLO !

LA VÉLO ROUTE PASSE MAINTENANT PAR MARSANNAY

"La voie des vignes" traverse Marsannay pour longer toute la côte jusqu'à Beaune. Elle part du Chemin aux Vaches, à proximité de la Maison de Marsannay et de ses courts de tennis, file à gauche chemin des Ouzeloy puis continue rue des Vignes avant de prendre à gauche, rue Croix de Notre-Dame, puis place Mgr Favier, rue des Écoles et descend rue de la Boulotte avant de filer sur Couchey.



UNE VILLE JALONNÉE DE PARC À VÉLOS

La commune a équipé 18 sites d'arceaux à vélos : 5 sites au Bourg, 2 à la Maison de Marsannay et 11 sites en Champagne-Haute.

Que vous alliez à l'école, faire vos courses dans un petit commerce, au marché, au restaurant, faire la fête à la maison de

Marsannay ou faire des démarches en mairie, vous trouverez à coup sûr de quoi stationner votre vélo.



DIJON MÉTROPOLE



CONSTITUÉE DE 23 COMMUNES

Ahuy, Bressy-sur-Tille, Bretenière, Chenôve, Chevigny-Saint-Sauveur, Corcelles-les-Monts, Daix, Dijon, Féney, Flavignerot, Fontaine-lès-Dijon, Hauteville-lès-Dijon, Longvic, Magny-sur-Tille, Marsannay-la-Côte, Neully-Crimolois, Ouges, Perrigny-lès-Dijon, Plombières-lès-Dijon, Quetigny, Saint-Apollinaire, Sennecey-lès-Dijon, Talant.

SIÈGE DE LA MÉTROPOLE

40 avenue du Drapeau • CS 17510 • 21075 Dijon Cedex • ☎ 03 80 50 35 35
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h 30 à 12h et de 13h 30 à 18h

COMPÉTENCES LÉGALES

Développement et aménagement économique, social et culturel

- Création, aménagement et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires.
- Actions de développement économique.
- Construction, aménagement, gestion et animation d'équipements culturels, socioculturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt communautaire.
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.
- Aide et soutien aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Aménagement de l'espace métropolitain

- Schéma de cohérence territoriale, plan local d'urbanisme, définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain, valorisation du patrimoine naturel et paysager, constitution de réserves foncières.
- Organisation de la mobilité ; création, aménagement, entretien de voirie, signalisation, parcs et aires de stationnement, plan de déplacements urbains.
- Participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares.
- Établissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures, de réseaux de télécommunications.

Politique locale de l'habitat

- Programme local de l'habitat.
- Politique du logement, aides financières au logement social, actions en faveur du logement social et des personnes défavorisées.
- Amélioration de l'habitat, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre.
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Politique de la ville

- Élaboration du diagnostic du territoire, définition des orientations du contrat de ville.
- Animation et coordination des dispositifs de développement urbain, de développement local, d'insertion économique et sociale, des dispositifs de prévention de la délinquance.
- Programmes d'actions du contrat de ville.

Gestion des services d'intérêt collectif

- Eau et assainissement.
- Création, extension et translation des cimetières, des crématoriums, des sites cinéraires.
- Abattoirs et marchés d'intérêt national.
- Services d'incendie et de secours.

Protection, mise en valeur de l'environnement, politique du cadre de vie

- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.
- Lutte contre la pollution de l'air
- Lutte contre les nuisances sonores.

262 311 habitants
23 170 hectares
11,3 habitants à l'hectare
138 891 emplois
48 % de la population de la Côte d'Or
9,2 % de la population de la Bourgogne-Franche-Comté
86 élus siégeant au Conseil métropolitain (2 élus pour Marsannay-la-Côte)



- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- Contribution à la transition énergétique.
- Création, aménagement et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains.
- Distribution publique d'électricité et de gaz.
- Création, entretien des infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides.
- Élaboration et adoption du plan climat-air-énergie.

Autres compétences

La métropole exerce également ces compétences, acquises avant sa transformation.

- Création, gestion de fourrière de véhicules.
- Exécution de prestations de service dans le cadre de ses compétences pour le compte de collectivités, d'établissements publics de coopération intercommunale ou de syndicats mixtes.
- Subventions d'équipements, de fonctionnement aux établissements à caractère scientifique, culturel, professionnel.
- Création, gestion de fourrière pour chiens dangereux.
- Prestations accessoires aux producteurs, détenteurs de déchets d'activités de soins.
- Acquisition à titre onéreux ou à titre gratuit de tout bien permettant la réalisation de la "ceinture verte".
- Constitution en centrale d'achats.

www.metropole-dijon.fr

EXEMPLES PRATIQUES

CONTACTER UN CONSEILLER RÉNOVÉCO ?

Service public gratuit, objectif et personnalisé s'adressant à tous les (co)propriétaires d'un logement dans la métropole.

✉ renoveco@metropole-dijon.fr
 ☎ 03 80 48 89 89

OFFICE DE TOURISME DE DIJON MÉTROPOLE

11 rue des Forges • 21000 Dijon
 ☎ 08 92 70 05 58 • 0.35 €/mn

LA CARTE CULTURE ÉTUDIANTE À 5 €

Étudiants, goûtez sans modération et à tout petit prix aux spectacles que vous proposent de très nombreux lieux culturels de la métropole ! Concerts, théâtre, danse, expositions, cinéma art et essai... Carte en vente à l'ABC, l'Eldorado, La Vapeur, Librairie Grangier, Mairie de Dijon, Théâtre Dijon Bourgogne, maison de l'étudiant, Atheneum, bibliothèques universitaires.

VOS SERVICES MUNICIPAUX

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

La direction générale assure la direction et la conduite de l'ensemble des services en collaboration avec les élus municipaux et sous l'autorité directe du Maire.

☎ 03 80 54 09 15 • ✉ ville@marsannaylacote.fr

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Accueil
État civil
Élections
Cimetière

☎ 03 80 54 09 00

✉ administration-generale@marsannaylacote.fr

FINANCES

Finances

☎ 03 80 54 09 05

Achats

☎ 03 80 54 09 05

✉ service-financier@marsannaylacote.fr

TECHNIQUE

Urbanisme et réglementation
Environnement
cadre de vie

☎ 03 80 54 09 07

Équipements communaux

☎ 03 80 54 09 07

Administration

☎ 03 80 54 09 06

✉ services-techniques@marsannaylacote.fr

SOCIAL

Accueil

CCAS

Petite enfance

Enfance jeunesse

Vie scolaire

Famille

Développement social

☎ 03 80 59 64 70

✉ centre-social@marsannaylacote.fr

CULTURE

Direction

☎ 03 58 98 80 25

Programmation culturelle

☎ 03 80 54 09 22

Médiathèque

☎ 03 80 59 64 72

✉ ville@marsannaylacote.fr

Secrétariat du Maire

☎ 03 80 54 09 20

✉ ville@marsannaylacote.fr

Assistance administrative du Maire, des élus et de la direction générale des services ; gestion du courrier.

Ressources humaines

☎ 03 80 54 09 11

✉ ressources.humaines@marsannaylacote.fr

Recrutement, mobilité, gestion des carrières, formation, paie et gestion du temps de travail des agents municipaux.

Vie associative

☎ 03 80 54 09 06

✉ ville@marsannaylacote.fr

Relations avec les associations, organisation des manifestations communales et gestion des salles communales et de leur location.

Communication

☎ 03 80 54 09 22

✉ communication@marsannaylacote.fr

Conception et suivi des supports de communication municipaux.

Police municipale

☎ 03 80 23 83 37

✉ police-municipale@marsannaylacote.fr

Veille au respect et au maintien du bon ordre, de la sécurité et de la salubrité publique. Assure le respect de l'application des arrêtés municipaux et de la réglementation en vigueur.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Demande d'actes d'état civil, de logement social ou de permis de construire, c'est ici que cela se passe...

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Inscription sur les listes électorales.

Demandes d'actes d'état civil (actes de naissance, décès, mariage, livret de famille)

Changement de nom ou de prénom.

Autorisation de sortie du territoire d'un mineur pour confier votre enfant à un proche.

Recensement obligatoire à 16 ans.

Attestation d'accueil pour accueillir une personne étrangère.

Dossier de mariage et de PACS.

Informations détaillées & démarches en ligne :

www.service-public.fr

www.ville-marsannay-la-cote.fr/ma-mairie

Demande en mairie :

Le service administration générale vous accueille du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Place Jean Bart - 21160 Marsannay-la-Côte

✉ administration-generale@marsannaylacote.fr - ☎ 03 80 54 09 00

Pièces d'identité

Carte nationale d'identité, passeport... Prédemande obligatoire en ligne auprès du site <http://ants.gouv.fr>. Puis consulter les villes équipées du dispositif sur www.cote-dor.gouv.fr

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Les bailleurs sociaux de Côte d'Or et leurs partenaires ont mis en place un site unique www.metropole-dijon.fr/Services-et-missions/Habitat/Demande-de-logement-social

AUTORISATION D'URBANISME

Vous souhaitez ravalier la façade de votre maison, installer un abri de jardin, aménager votre vitrine, construire une piscine, une clôture, demandez une autorisation d'urbanisme !

Vous avez une recherche cadastrale à faire ? Vous avez des questions de sécurité ou d'accessibilité ?

Permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...

Informations détaillées en ligne : www.ville-marsannay-la-cote.fr

Demande en mairie :

Le service urbanisme, en lien avec la métropole, est un point d'appui pour vous aider dans vos démarches et lors du montage de vos dossiers.

Sur rendez-vous :

☎ 03 80 54 09 07 - 03 80 54 09 28

✉ services-techniques@marsannaylacote.fr



Communication

DES OUTILS D'INFO POUR GARDER LE CONTACT !

CITYALL ou ONDIJON
Les applications à télécharger ►



Téléchargez
OnDijon,
l'appli de Dijon métropole

+ DE FONCTIONNALITÉS
+ DE SERVICES

**LES PANNEAUX
D'AFFICHAGE**
Voir pour savoir ▼

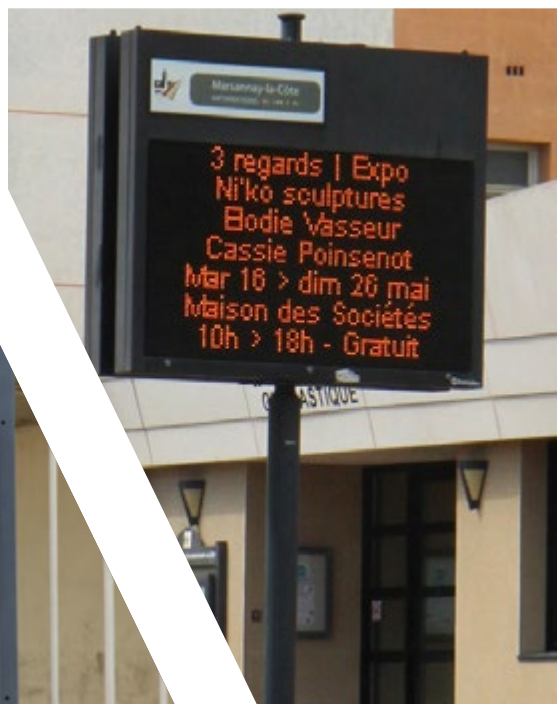




LE SITE INTERNET ▲

www.ville-marsannay-la-cote.fr

LE PANNEAU LUMINEUX ►



LE BULLETIN MUNICIPAL "MARSANNAY INFOS"

Garder ce qui marche : repenser pour mieux servir

Pour beaucoup, les outils numériques ne remplaceront jamais l'odeur du papier et le plaisir de feuilleter. Hier, aujourd'hui et demain, le bulletin municipal continue à remplir son rôle. Plusieurs fois par an, celui-ci est édité à 2 900 exemplaires avant d'être distribué dans les boîtes aux lettres ou mis à la disposition du public à la mairie et au centre social Bachelard. Depuis 1971, quand Paul GOUTORBE, alors maire

de Marsannay-la-Côte, le faisait naître, le bulletin relaye l'information et les actions municipales mais aussi celles des associations locales tout comme la parole de l'opposition. En 2020, il trouve une nouvelle dynamique et change d'esthétique avec une place plus grande accordée aux photos. Les textes vont à l'essentiel, sans délaisser aucun pan de la vie de la commune.

LE GUIDE PRATIQUE

Accompagner les habitants pour bien connaître sa ville

Le guide "vie pratique" détaille les services de la ville. Disponible à la mairie ou au centre social, les Pataras le reçoivent également dans leur boîte aux lettres. Outre le détail des contacts utiles, les personnels de santé et de médecine douce

présents sur la commune, les services de la ville avec leurs coordonnées, le guide vie pratique présente l'ensemble des associations marcenaciennes. À lire et à conserver... jusqu'à la prochaine édition.

LA NEWSLETTER

Chaque mois chez moi

Mise en place en 2018, la newsletter mensuelle de la commune complète le panel des outils de communication à destination des habitants. Pour la recevoir, il suffit de s'inscrire en donnant son adresse mail sur le site internet de la ville, à l'accueil de la mairie ou à l'accueil du centre social Bachelard.

Une fois par mois, la newsletter fait découvrir les événements culturels de la commune et les activités proposées aux Pataras. Nombre d'entre vous sont déjà inscrits. Et vous ?

Incription ✉ communication@marsannaylacote.fr



LES PAGES FACEBOOK

Ça réseaute à Marsannay : du social et de la culture en réseau

Parmi les incontournables des réseaux sociaux, Facebook et ses 37 millions d'utilisateurs en France. Le centre social Bachelard et la médiathèque Bachelard l'ont bien compris et disposent d'une page FB. Vous pouvez y retrouver les événements et ateliers actuels/à venir ainsi que des informations générales.

Sur la page de la médiathèque Bachelard, outre les événements qui viennent remplir le programme, on découvre également les coups de cœur des bibliothécaires pour un film ou un livre ou les horaires des prochaines animations pour les petits et les grands, il ne reste qu'à s'inscrire.



**DEGUSTATIONS & VENTES
VINS DE PROPRIETAIRES**

41 rue de Mazy - 21160 Marsannay-la-Côte - 03 80 68 99 42

MS Car 21



562 rue de la Pièce Cornue - 21160 MARSANNAY LA COTE
03 80 51 25 26 - accueil@mscar21.fr - www.mscar21.fr

**CARROSSERIE - PEINTURE - MECANIQUE
CLIMATISATION - PNEUMATIQUE**

VEHICULES PARTICULIERS ET UTILITAIRES



LES SERVICES MUNICIPAUX DU PÔLE SOCIAL

Accueil ☎ 03 80 59 64 70 - ✉ accueil.cs@marsannaylacote.fr

Petite enfance ☎ 03 58 98 80 20

Vie scolaire ☎ 03 58 98 80 27 / 03 80 59 64 76

Enfance : accueil de loisirs & périscolaire
☎ 06 77 03 27 17

Jeunesse ☎ 03 58 98 80 20

Famille et cohésion sociale ☎ 03 80 59 64 70

Senior, CCAS et solidarité ☎ 03 80 59 64 70

ACCUEIL

L'accueil du centre social assure le premier accueil du public pour toutes les questions relatives à la vie sociale de la commune et vous oriente en fonction des besoins sur les services dédiés.

Service d'accueil :

☎ 03 80 59 64 70

Place Schweich an der Mosel

Portail Famille

Gérez votre dossier, inscrivez vos enfants ou vous-même aux activités du centre social, payez en ligne, consultez vos factures, mettez à jour vos contacts... Le portail famille est votre profil en ligne auprès de la commune.

C'est la porte d'entrée indispensable à toute inscription à des services comme l'accueil de loisirs, la garde de jeunes enfants, les actions du centre social, la restauration scolaire, les animations d'après-classe.

www.ville-marsannay-la-cote.fr/portail-famille

PETITE ENFANCE

Un relais petite enfance et un multi-accueil pour vous servir

La mairie de Marsannay-la-Côte met à votre disposition plusieurs services à la petite enfance :

- Un relais petite enfance
- Un multi-accueil de 33 places

Pour un accueil d'urgence, vous pouvez contacter directement le Coordinateur petite enfance / enfance - jeunesse, au ☎ 03 58 98 80 20.

Le relais petite enfance

Le relais petite enfance constitue la porte d'entrée pour toute famille à la recherche d'un mode de garde sur la commune. Au delà de cette aide dans le choix d'un mode de garde et dans l'accompagnement sur les prestations, les droits et les démarches à effectuer, le relais petite enfance organise des activités pour les enfants (activités d'éveil, visites, fêtes), pour les assistantes maternelles (formations, rencontres,

conférences et réunions thématiques) et pour les parents employeurs d'assistantes.

Permanences :

Lundi de 10h à 11h30

Mardi et jeudi de 14h à 17h

Possibilité de rendez-vous sur demande

☎ 03 58 98 80 29

✉ relais-pe@marsannaylacote.fr

Le multi-accueil

Cette structure, d'une capacité de 33 places, est un lieu d'accueil collectif et familial destiné aux tout-petits dès l'âge de deux mois et demi jusqu'à 4 ans.

Elle permet à l'enfant de découvrir la vie en collectivité.

Ouverture du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30

☎ 03 80 59 64 73

Les types d'accueil

L'accueil occasionnel : il s'agit d'un accueil dont les besoins sont ponctuels, connus à l'avance et non récurrents. Il s'adresse aux enfants déjà connus dans l'établissement (inscrits ou l'ayant déjà fréquenté) qui nécessitent un accueil pour une durée limitée et ne se renouvelant pas à un rythme régulier.

► **Pour toute demande, contacter le multi-accueil ☎ 03 80 59 64 73**

L'accueil régulier : il doit répondre aux besoins de garde des familles connus à l'avance et récurrents. L'accueil peut être à temps plein ou à temps partiel. L'inscription de l'enfant s'effectue sur les temps d'accueil fixés à l'avance, sur un nombre de jours planifiés (ex : 3,5 jours/semaine) et sur une durée prévisionnelle (3, 6 mois ou plus).

► **Pour faire votre demande d'accueil n'hésitez-pas à contacter le relais petite enfance ☎ 03 58 98 80 29**



ENFANCE, JEUNESSE

L'accueil et l'accompagnement des plus jeunes pour favoriser leur épanouissement est un axe essentiel de la politique municipale.

Cette action éducative vient tout naturellement compléter l'action des familles et des institutions. Les activités ainsi mises en œuvre se situent à la confluence de partenaires qui apportent leur aide technique ou leur appui financier : la caisse d'allocations familiales et la direction départementale de la cohésion sociale, ainsi que les associations qui œuvrent dans la même direction.

Les actions et services phares de l'enfance :

- le centre de loisirs,
- le périscolaire,
- le conseil municipal enfants.

Différents services, actions et dispositifs s'adressent aux ados de la commune :

- accueil jeunes
- centre pré-ados/ados
- carte avantages jeunes
- conseil municipal jeunes
- jobs d'été (offres d'emploi, conseils)
- la mission locale

Coordinateur petite enfance / enfance ☎ 03 80 59 64 79

Accueil jeune

Ouvert du lundi au vendredi de 16 h 30 à 18 h 30. Le mercredi à 15 h pour les + de 14 ans en autonomie.

Permanences projets jeunes et aides aux démarches : CV, lettre de motivation... les vendredis de 14h30 à 16h30.

Centre de loisirs

Les mercredis ou lors des vacances scolaires, le centre de loisirs accueille vos enfants, à partir de 3 ans révolus, scolarisés à Marsannay-la-Côte.

L'accueil se déroule au centre social Bachelard de 7 h 30 à 18 h 30.

Des activités manuelles, sportives, ludiques sont proposées tout au long de l'année.

Plusieurs possibilités d'accueil :

- demi-journée sans repas : matin et / ou après-midi,
- demi-journée le matin avec repas,
- journée avec repas.

Fermeture du centre de loisirs durant les vacances de Noël.

Centre pré-ados/ados

Des activités de loisirs pour les jeunes.

Le centre pré-ados/ados propose des activités pour les jeunes pendant les vacances scolaires (hors vacances de fin d'année).

Les jeunes Pataras peuvent bénéficier d'un pass-jeunes donnant accès à des réductions dans certains commerces et services de la commune.

Les inscriptions et réservations se font sur le portail famille sur lequel les programmes des vacances sont aussi annoncés quelques semaines en amont.

www.ville-marsannay-la-cote.fr/centre-de-loisirs-0

www.ville-marsannay-la-cote.fr/centre-preadosados

www.espace-citoyens.net/ville-marsannay-la-cote/espace-citoyens/

Carte avantage jeunes

Des bons plans pour les jeunes pataras de 11 à 30 ans.

La "carte avantage jeune", c'est pour 5 euros l'accès à des offres privilégiées auprès de nombreux partenaires : transports, loisirs, culture, etc. Toutes les offres sont présentées sur le site

► www.avantagesjeunes.com



FAMILLE

Un service pour accompagner, échanger, soutenir

Au sein du centre social, la référente familles coordonne les actions autour de la parentalité.

Le projet familles, agréé par la caisse d'allocations familiales, comporte 3 axes d'intervention :

- Accompagner les familles dans leurs problématiques quotidiennes,
- Développer des temps d'échanges, de rencontres, d'enrichissement entre les familles,
- Soutenir les initiatives et l'implication des habitants.

Ce projet se décline en actions qui sont construites avec des familles, des habitants, des acteurs locaux, des partenaires et validées par la volonté politique des élus de la commune.

Actions phares :

- Malle à jeux : jeux de sociétés pour tous les âges, jeux de motricité,
- Repère à parents : discussion, repas partagé, échange...
- Oasis d'été, atelier cuisine et atelier créatif.

Renseignement

☎ 03 80 59 64 70

VIE SCOLAIRE

La gestion des écoles est l'une des compétences de la commune

Cette dernière reste au cœur de la vie municipale.

Aujourd'hui, l'action de la commune dans le domaine de l'éducation s'étend bien au-delà de la construction et de l'entretien des écoles publiques.

Autour des écoles, on retrouve des dispositifs d'accompagnement scolaire, des services complémentaires (restauration scolaire, accueil périscolaire, activités de loisirs) et toute autre action contribuant au bien-être de l'enfant.

Actions et thématiques liées :

- Les écoles : les établissements scolaires sur la commune.
- Les temps périscolaires : ce qu'il faut savoir sur les temps d'accueil.
- Menus de la restauration collective : que mangent vos enfants aujourd'hui...
- Aide et soutien à la scolarité : le contrat local d'accompagnement à la scolarité.
- Inscriptions et affectations scolaires.

☎ 03 80 59 64 76

✉ vie-scolaire@marsannaylacote.fr



Restauration bio et locale

Une restauration bio et locale avec des achats provenant de la légumerie de Dijon Métropole, 50% de produits de label de qualité, 20% de bio, du pain bio tous les jours et un repas végétarien par semaine.

▶ Inscription par le portail famille

LES ÉCOLES PRIMAIRES

Ecole élémentaire
Paul Colnet
Place Monseigneur
Favier
☎ 03 80 52 20 23
✉ ce.0210837W@
ac-dijon.fr

Ecole élémentaire
Porte d'or
41 avenue
Marguerite de Salin
☎ 03 80 52 37 44
✉ ce.0211332J@
ac-dijon.fr

Ecole maternelle
Paul Colnet
Place Jean Bart
☎ 03 80 52 12 98
✉ ce.0211212D@
ac-dijon.fr

Ecole maternelle
Porte d'or
Place Maria
Montessori
☎ 03 80 52 89 52
✉ ce.0211331H@
ac-dijon.fr

Horaires des temps scolaires

Les horaires de fonctionnement des écoles - rythme scolaire à quatre jours hebdomadaires :

8 h 45 - 11 h 45 / 13 h 45 - 16 h 45, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les portails des écoles sont ouverts dix minutes avant le début et la fin du temps scolaire soit à 8 h 35 et 13 h 35.

R.A.S.E.D.

Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

Composé d'un psychologue scolaire et d'un maître d'école.

Bureau à l'école élémentaire
La Porte d'Or ☎ 03 80 58 75 55

✉ rased.marsannay@ac-dijon.fr

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Ce qu'il faut savoir sur les temps d'accueil de l'école

L'équipe du périscolaire accueille les enfants scolarisés dans les écoles de la commune sur les temps autour de l'école, c'est-à-dire :

- le matin de 7 h 30 à 8 h 45
- le midi de 11 h 45 à 13 h 45 pour les enfants qui déjeunent sur place ou de 11 h 45 à 12 h 30 si l'enfant ne déjeune pas sur place
- le soir de 16 h 45 à 18 h 30. Sur ce temps

d'accueil, un goûter est proposé aux enfants avec deux composantes dont une a minima est bio et/ou locale.

Les réservations se font directement sur le portail famille : www.espace-citoyens.net/ville-marsannay-la-cote/espace-citoyens/

Inscriptions, affectations scolaires et renseignements

Contactez le service vie scolaire

☎ 03 58 98 80 27

☎ 03 80 59 64 76

Contrat Local d'Accompagne-
ment à la Scolarité - CLAS

Centre social Bachelard

☎ 03 80 59 64 70

www.ville-marsannay-la-cote.fr



SENIORS

La population de plus de 60 ans représente 30% de la commune. Il est donc important pour la municipalité d'accompagner ce public.

Aussi un programme trimestriel "Retraités et futurs retraités" propose des activités variées et enrichissantes tant au rayon culture, bien-être que sportif. Ces rendez-vous permettent également des rencontres et moments plus festifs.

Renseignements ☎ 03 80 54 09 09

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public qui anime une action générale de prévention et de développement social sur la commune.

Ses missions

- Accueillir, écouter, informer et accompagner les habitants pour les orienter vers les partenaires sociaux,
- Animer des actions de solidarité : distributions alimentaires, vestiaire solidaire, aides financières extra-légales, colis et repas de fin d'année des aînés...
- Favoriser le lien social : Semaine Bleue...
- Coordonner des actions de prévention : la boîte rouge, ateliers prévention des chutes, octobre rose, conférences...
- Recueillir les demandes de logement social sur des situations de fragilisation et assurer le lien avec les bailleurs sociaux.



Portage de documents à domicile

Vous êtes immobilisé(e) de façon permanente ou temporaire et souhaitez emprunter à la médiathèque, ce service est fait pour vous.

Consultez la p. 60 et contactez la médiathèque ☎ 03 80 59 64 72
✉ bibliotheque@marsannaylacote.fr

Pour qui ?

Le CCAS s'adresse à tous les habitants de Marsannay-la-Côte.

Vous avez besoin d'un accompagnement pour étudier vos droits ou la constitution d'un dossier administratif ?

Contact CCAS pour une orientation ☎ 03 80 59 64 77

Vous avez besoin de rencontrer une assistante sociale :

Service social métropolitain ☎ 03 80 51 56 11

Conseil départemental ESCO ☎ 03 80 94 02 02

À savoir

Sur le site de la ville, dans CCAS, vous pouvez accéder aux informations en ligne :

- hébergement en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ou sur <https://usager.viatrajectoire.fr>
- inscription sur le registre canicule et grand froid
- allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- logement social et Vill'Âge Bleu.

QUELLES SONT LES PERMANENCES SOCIALES MISES EN PLACE ?

Problèmes de couples ou fin de mois difficiles, plusieurs permanences sont proposées au sein du centre social pour vous accompagner dans vos démarches et vos difficultés.

Le point d'accès aux droits

Pour une première rencontre avec un travailleur social, la métropole dijonnaise met en place une véritable porte d'entrée téléphonique.

Contact ☎ 03 80 74 52 52

La mutuelle communale

Fruit d'une convention entre le CCAS et l'organisme associatif SOLIMUT MUTUELLE DE FRANCE, cette mutuelle communale permet aux habitants d'une même commune de bénéficier d'une complémentaire santé. Il s'agit d'un dispositif de solidarité non obligatoire et sans investissement financier pour la commune. Mutuelle ouverte à tous, sans limites d'âge ni de ressources, elle ne demande pas de questionnaire de santé.

Des permanences d'accueil au public sont assurées par le conseiller référent de la Mutuelle communale au centre social Bachelard. Vous bénéficierez gratuitement de conseil et analyse des contrats, de calculs et simulations des garanties au cours d'accompagnement personnalisé.

Information / prise de RDV :
www.solimut.fr - ☎ 03 85 90 89 57
✉ chalon@solimut.fr

Centre départemental sur les droits des femmes et des familles - CIDFF

Les juristes du CIDFF 21 vous informent et/ou vous mettent en relation avec les structures locales compétentes sur les thèmes :

- du droit de la famille : séparation, filiation, autorité parentale, garde, pension, etc.
- du droit du travail : licenciement, congés payés, contrat de travail, prud'hommes, etc.

- de la santé, de l'emploi et de la formation, du logement, de la violence, de la consommation, des aides sociales, etc.

Services gratuits et confidentiels.

Sur rendez-vous au 03 80 48 90 28 :
permanences tous les 2e mardis matins de chaque mois au centre social Bachelard.

L'espace solidarité famille de Chenôve - ESCO

Les travailleurs sociaux du conseil départemental assure un accompagnement des familles ou personnes relevant de leur champs de compétence (PMI, RSA, Aide Sociale à l'Enfance, accompagnement social long...).

Sur rendez-vous au ☎ 03 80 54 02 02 :
permanences les mardis et mercredis après-midi au centre social Bachelard.

Distribution alimentaire

Vous rencontrez des difficultés financières, vous pouvez contacter les travailleurs sociaux de secteur pour étudier vos droits à l'aide alimentaire de la commune.

Distribution des denrées alimentaires une fois par semaine dans un local communal, sur rendez-vous, les mercredis entre 10h et 11 h45 ou 14 h et 16 h30.

Renseignements ☎ 03 80 59 64 70





Vestiaire solidaire

Créé à l'initiative des bénévoles de la banque alimentaire, les bénéficiaires peuvent accéder au vestiaire.

Tout don est le bienvenu.

Dépôt sur rendez-vous,
merci de contacter le CCAS au
☎ 03 58 98 80 27.

Les permanences de la banque alimentaire et le vestiaire solidaire sont assurées grâce à une équipe de bénévoles.

La mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans

La mission locale de l'arrondissement de Dijon propose à tout jeune de 16 à 25 ans, sorti du système scolaire, un accompagnement global et personnalisé.

Un conseiller unique vous aidera dans vos recherches d'emploi, d'orientation professionnelle, de formation mais aussi concernant votre santé, la mobilité (permis de conduire, aide aux transports, etc.), des informations sur le logement, la justice, etc. La mission locale mobilise son réseau afin de vous fournir des informations, vous apporter de l'aide, des conseils et trouver des réponses aux questions soulevées.

Parce que la mission locale est un service de proximité, une conseillère en insertion est présente au centre social Bachelard de Marsannay-la-Côte les lundis après-midi, et jeudis en journée sur rendez-vous.

☎ 03 80 44 91 44.

Consultez les offres d'emploi, de formation, téléchargez l'application mobile Milo ou connectez-vous sur le site de la mission locale www.mldijon.asso.fr

La mission locale est aussi présente sur Facebook et Twitter.



ANIMATIONS SOCIOCULTURELLES ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Envie de partager de bons moments autour d'activités ludiques, le centre social propose :

À destination des adultes

- L'atelier "scrabbleux" les mardis et jeudis après-midi en période scolaire et les mercredis après-midi pendant les vacances
- L'atelier "les bobinettes" 1 fois par mois.
- L'atelier "Trico'thé" les vendredis après-midi
- Repas intergénérationnel : une fois par mois, venez partager un repas convivial avec les enfants du centre de loisirs.
- "Les Ateliers FAPA" à destination des seniors, permettent de proposer des sessions d'animations en lien avec le vieillissement.

Pour toutes ces animations, se renseigner à l'accueil du centre social ou du CCAS pour connaître les dates et conditions de participation. ☎ 03 80 59 64 70 www.ville-marsannay-la-cote.fr

Marché de producteurs & artisans locaux

Depuis l'automne 2019, la municipalité a mis en place un marché à la maison de Marsannay. En 2024, ce rendez-vous est devenu le marché de producteurs et artisans locaux. Cet évènement est l'occasion, pour les Pataras et le public extérieur, d'aller à la rencontre et découvrir des exposants de la région. Il est généralement programmé en septembre/octobre.

Renseignements ☎ 06 71 22 14 49

Les Z'ateliers répar'café

"Avant de jeter, et si on essayait de réparer ?". Cette formule, les habitants de Marsannay-la-Côte commencent à bien la connaître. Depuis février 2019, ils viennent visiter les Z'ateliers Répar'café et en repartent bien souvent avec leur électroménager réparé. Chacun est accueilli par un sourire, un café et des répar'acteurs, passionnés de bricolage. Échanges, partages, conseils, savoirs-faire et bonne humeur sont les ingrédients de ces Z'ateliers qui rayonnent bien au-delà de la métropole.

Les Répar'acteurs vous donnent rendez-vous toutes les 5 semaines au centre social Bachelard. Si vous êtes bricoleur, bricoleuse, si vous avez des connaissances particulières que vous souhaitez partager, ou simplement apprendre, n'hésitez pas à vous faire connaître.

Renseignements ☎ 06 71 22 14 49

Le troc fringues

Lancé en janvier 2018, le troc fringues est le résultat d'une envie d'un groupe, les "bobinettes" et d'un engagement de la municipalité, en lien avec l'Agenda 21. Il a lieu au centre social Bachelard.

Deux trocs sont prévus chaque année : un au printemps pour préparer l'été et un en automne pour préparer l'hiver. Le principe reste toujours le même : vous



pouvez amener jusqu'à 10 vêtements et repartir avec autant. En fin de journée, les vêtements non troqués sont remis au vestiaire solidaire du CCAS ou à une association caritative.

Et si on donnait une deuxième vie à votre penderie ? A vos armoires... Prêt ? Triez !

Renseignements ☎ 06 71 22 14 49

Soyons nature

Créé en 2011, Soyons Nature est un rendez-vous cher aux Pataras. Depuis 2015, il n'a cessé de grandir et a acquis le titre de festival dédié à la nature. Ouvert à tous, il propose des animations variées, des rencontres, abordant des thématiques liées à l'environnement et au développement durable.

Renseignements ☎ 06 71 22 14 49

Les animations familles

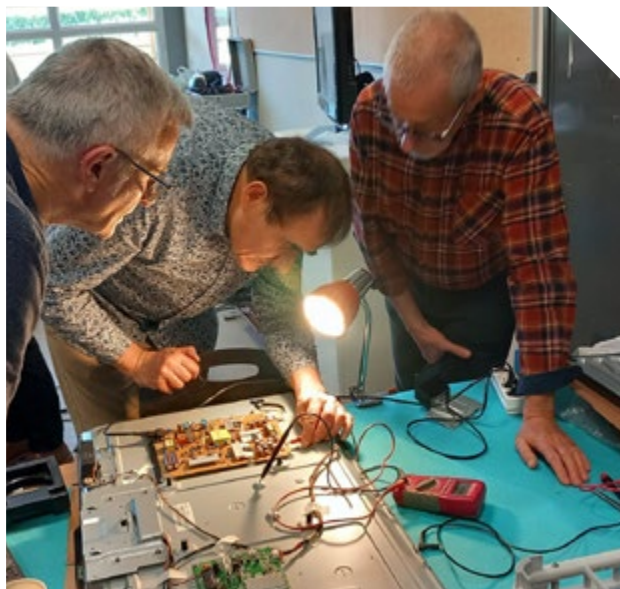
Leur encadrement est adapté selon les animations. Certaines sont d'accès libre et sans inscription préalable, d'autres donnent lieu à une participation, le nombre de places peut être limité. Tout cela est précisé lors de leur communication. Ces animations permettent de se rencontrer entre enfants, entre adultes, de croiser les échanges et les regards sur des sujets d'intérêts communs et de se constituer de jolis souvenirs (en dehors du cadre familial), dans un espace collectif, sécurisé et à côté de chez soi.

"En fonction des demandes et des envies des familles, il peut s'agir aussi de s'offrir mutuellement (entre les familles, les parents proches et les enfants), des moments partagés joyeux, de découvertes et d'expérimentations (ateliers cuisine, Bouge'O'thèque, loisirs créatifs, sorties familles, etc)."

C'est aussi l'occasion de trouver des ressources pour leur rôle de parents.

Pour recevoir toutes les informations par courriel, il suffit de s'inscrire auprès de l'accueil du centre social

☎ 03 80 59 64 70



ANIMATIONS SOCIOCULTURELLES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE (SUITE)

Quelques exemples...

La malle à jeux

Proposé par l'animation famille, ce rendez-vous mensuel permet aux familles de venir jouer à des jeux de société le samedi matin.

Quel que soit l'âge, tout le monde est accueilli ! Un coin bébé, un coin petits jeux de situation, des jeux de société pour les maternelles et pour les plus grands, le tout animé par une équipe à votre écoute.

Plaisir de jouer en famille, avec des ami(e) s ou avec des "inconnus" qui ne le restent pas longtemps. Plaisir de se retrouver aussi et d'échanger avec les familles présentes.

La malle à jeux permet à tous de décompresser et de s'amuser.



Le Bal de promo du CMJ

Lancé en 2024 par le conseil municipal jeunes, le bal de promo s'adresse aux CM2 scolarisés sur la commune, à tous les élèves du collège Marcel Aymé, et aux collégiens "pataras" scolarisés hors de la commune. Il a généralement lieu en juillet, à la fin du Brevet des collèges.

Pour tous renseignements

☎ 06 71 22 14 49

Les Oasis de l'été

L'été 2020, par sa particularité sanitaire, a conduit l'animation familles à chercher de nouveaux horizons d'animation.

Il a été proposé aux familles de se retrouver dans des espaces publics communaux. Farniente, jeux de plages et de groupes, échanges, sourires, découverte : cocktail idéal pour les familles qui y ont participé.

Les espaces sablés François Rude, Bauffremont, Désiré Nisard, la place Henri Jarrot et la maison des sociétés, se sont révélés de véritables oasis de verdure par excellence.

Le rendez-vous est donné chaque année aux Pataras et à leurs amis pour partager ensemble les Oasis de l'été.



Départ en vacances

Les aides aux projets vacances (APV) permettent de soutenir le départ en vacances collectif ou individuel d'habitants inscrits dans une dynamique de "projet vacances", en apportant un complément au financement de leur séjour. Elles veulent rendre concret le droit aux vacances pour toutes et tous, tout en s'appuyant sur les valeurs et les démarches promues par les centres sociaux. Les dossiers sont étudiés en fonction de certains critères d'éligibilité notamment de séjour, de cofinancement et de ressources (quotient familial inférieur ou égal à 900). Ce dispositif est ouvert aux familles et aux adultes seuls. Il existe également des aides pour les jeunes et les seniors. Les aides aux projets vacances sont attribuées sous forme de chèques vacances et limitées à un départ par an par famille ou adulte. Elles sont plafonnées.

La référente familles, en lien avec des partenaires sociaux, accompagne ces projets en proposant des ateliers collectifs alliés à des entretiens individuels plusieurs mois avant la concrétisation du départ envisagé.

L'accompagnement à la scolarité

Coordonné par la référente familles pour les enfants des classes élémentaires, il permet de soutenir leurs apprentissages, leurs envies et curiosités d'apprendre lors d'ateliers qui se déroulent en dehors du temps scolaire. Les enfants découvrent, grâce aux bénévoles et aux animatrices qui les encadrent, des astuces pour retenir leurs leçons, organiser leur travail et surtout les intéresser à des sujets tout au long de leur année scolaire autour des sciences, arts, lecture, géographie, civilisation, faune et flore, par exemple. Ce dispositif est cofinancé par la CAF de Côte d'Or. Les enfants entrent dans ce dispositif sur orientation de leur équipe éducative. Depuis 2019, un accompagnement à la scolarité est aussi proposé aux collégiens qui le souhaitent.

Pour tous renseignements

☎ 06 71 22 14 49



LES SERVICES MUNICIPAUX DU PÔLE TECHNIQUE

Les services techniques constituent une fonction support importante et nécessaire au bon fonctionnement d'une collectivité. A Marsannay-la-Côte, les services techniques regroupent plusieurs métiers : les espaces verts, la gestion et l'entretien des bâtiments, la logistique et l'urbanisme. Ce sont 23 agents qui sont présents pour répondre aux besoins des habitants et assurer un cadre de vie de qualité.

Environnement, cadre de vie

La gestion de l'espace public concourt en premier chef à la qualité de vie. Les services œuvrent au quotidien pour la mise en valeur des voies et du fleurissement ainsi que pour l'entretien, le nettoyage et la sécurisation des espaces publics.

La voirie, la gestion des eaux pluviales et l'éclairage public sont désormais pris en charge par les services de Dijon Métropole.

Environnement cadre de vie

☎ 03 80 52 16 73

services-techniques@marsannaylacote.fr

Équipements communaux

La commune est dotée de nombreux bâtiments et équipements destinés à l'accueil du public. Le service "bâtiments" en assure l'entretien et la réhabilitation pour offrir aux usagers l'utilisation la plus confortable possible.

Équipements communaux

☎ 03 80 52 16 73

services-techniques@marsannaylacote.fr

Urbanisme et réglementation

Le service "urbanisme et réglementation" assure l'information et l'accompagnement des administrés pour la réalisation des démarches et formalités de :

- droits des sols (construire, réaliser des travaux),
- sécurité des établissements recevant du public,
- réglementation de la publicité et des enseignes.

Urbanisme et réglementation sur RDV

☎ 03 80 54 09 07

services-techniques@marsannaylacote.fr

Service logistique

En outre le pôle technique assure aussi la logistique, prépare les cérémonies et les temps forts communaux en assurant la gestion du matériel et des véhicules, notamment : mise en œuvre de diverses manifestations sur la commune, gestion des entrées et des sorties de matériel et véhicules pour les associations, achats de produits et matériels d'entretien sur l'ensemble des bâtiments, régie des droits de place sur le domaine public.

Est-ce possible de cultiver une parcelle des jardins familiaux ?

Des parcelles communales sont à disposition des Pataras pour faire son jardin, chemin des Longeroies et rue du Rocher. *Lire page 56.*

► **Contact**

☎ 03 80 54 09 07



Pensez à l'App OnDijon !

Cette application est aussi pratique pour signaler tout incident sur la voie publique, des dégradations, des déchets abandonnés etc. Cette application mobile est disponible gratuitement sur les stores Apple et Android.



Disponible sur
Google Play

Disponible sur
App Store



URBANISME

Vous souhaitez ravaler la façade, isoler les murs extérieurs, installer un abri de jardin, aménager votre vitrine, construire une piscine, une clôture, demandez une autorisation d'urbanisme ?
Vous avez une recherche cadastrale à faire ?

Vous avez des questions de sécurité ou d'accessibilité ?

Permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme... C'est ici !

L'instruction des dossiers est faite par le service droits des sols de Dijon Métropole et dépend du PLUi-HD. Les dossiers d'urbanisme sur la commune sont à déposer en mairie au service urbanisme ou de manière dématérialisée via <https://extrageo.metropole-dijon.fr/guichet-unique>.

Votre dossier sera examiné au regard du PLUi-HD de Dijon Métropole, voire selon votre situation par rapport à l'Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP) dont Marsannay-la-Côte fait partie.

Autorisations d'urbanisme

Comment accéder au cadastre ?

Le PLUi-HD aura-t-il un impact sur vos travaux ?

Marsannay, site patrimonial remarquable

Règlement local de publicité intercommunal (RLPi)

Sécurité et accessibilité des établissements recevant du public (ERP)

► Suivez nos conseils sur le site :

www.ville-marsannay-la-cote.fr/urbanisme

Service urbanisme

Ce service est un point d'appui pour vous aider dans vos démarches et lors du montage de votre dossier.

Sur rendez-vous

☎ 03 80 54 09 07

✉ services-techniques@marsannaylacote.fr

ESPACES VERTS ET AIRES DE JEUX *Le saviez-vous ?*

Vos enfants peuvent jouer dans sept espaces verts et aires de jeux gérés par les services techniques

- Parc de la maison de Marsannay : route des Grands Crus / chemin aux vaches
- Parc de la maison des sociétés : 85 rue de Mazy
- Square Bachelard : place Schweich an der Mosel au bout du chemin sablé du centre social.
- Square du 8 Mai : avenue Gaston Roupnel / face à la rue Pierre de Bauffremont
- Square Rose Greuze : 28 rue Jean Baptiste Greuze
- Square Roupnel : 15 avenue Gaston Roupnel
- Boulodrome Lucien Lacorne : 1 rue Claus Sluter / av Gaston Roupnel



LES SERVICES MUNICIPAUX DU PÔLE FINANCES

Les missions du pôle finances sont la préparation et l'exécution du budget communal et le suivi comptable de la commande publique.

Missions du service finances

Le service finances prépare et exécute les décisions budgétaires de la ville. Il participe aux côtés des élus à la définition de la stratégie financière.

Il a en charge le paiement des dépenses de la commune, la gestion des ressources notamment fiscales et la gestion des emprunts, il suit l'inventaire du patrimoine

communal et recherche les subventions pour les projets d'investissement.

Il assure le contrôle de gestion avec un suivi analytique des dépenses et recettes.

Service finances

☎ 03 80 54 09 05

✉ service-financier@marsannaylacote.fr

Missions d'achats

Le service finances a également en charge le suivi des marchés publics.

Il veille à la conformité des procédures d'achats : publicité, mise en concurrence des entreprises pour les achats (fournitures, services et travaux). Il réalise le suivi réglementaire et financier des contrats signés.

La commune a adhéré au "service commun" de Dijon Métropole (centrale d'achats de la métropole, commande publique, assurances, informatique...).

Cette mutualisation a pour objectifs :

- une diminution des coûts d'achats des produits ou prestations,
- une rationalisation des méthodes et coûts liés à la gestion de la commande publique, assurances, système d'information...

Service achats

☎ 03 80 54 09 05

✉ service-financier@marsannaylacote.fr



LES CLEFS DE L'EMPLOI LOCAL

Coordonnées des organismes dédiés à l'emploi, à la formation, à la création d'entreprise & offres d'emploi de la ville.

L'AGENCE FRANCE TRAVAIL LA PLUS PROCHE

France Travail DIJON SUD
Agence généraliste
93 avenue Jean Jaures 21000 Dijon
GPS : 47.30586,5.023897

Adresse postale
93 avenue Jean Jaures - CS 21630
21000 DIJON CEDEX
Téléphone candidat : 3949
Téléphone employeur : 3995
(Service gratuit + prix appel)

Horaires de l'agence
France Travail DIJON SUD

	Accès libre	Sur RDV
Lundi	08 h 30-12 h 30	12h30-16h30
Mardi	08 h 30-12 h 30	12h30-16h30
Mercredi	08 h 30-12 h 30	12h30-16h30
Judi	08 h 30-12 h 30	
Vendredi	08 h 30-12 h 30	12h30-16h30

Jeunes, prenez RDV avec la Mission locale au centre social Bachelard

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation.

La Mission Locale de l'arrondissement de Dijon propose à tout jeune de 16 à 25 ans sorti du système scolaire, un accompagnement global et personnalisé.

Un conseiller unique vous aidera dans vos recherches d'emploi, d'orientation professionnelle, de formation mais aussi concernant votre santé, la mobilité (permis de conduire, aide aux transports...), des informations sur le logement la justice, etc... La Mission Locale mobilise son réseau afin de vous fournir des informations, vous apporter de l'aide, des conseils et trouver des réponses aux questions soulevées.

Parce que la Mission Locale est un service de proximité, une conseillère en insertion est présente au centre social Bachelard de Marsannay-la-Côte les lundis après-midi, et jeudis en journée sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous : contacter le ☎ 03 80 44 91 44.

Pour consulter les offres d'emploi, de formation, télécharger l'application mobile Milo ou connecter vous sur le site de la mission locale www.mldijon.asso.fr
La mission locale est aussi présente sur Facebook et Twitter.



COMMERCES DE PROXIMITÉ

Les commerces au "Petit Forum" au cœur de la Champagne Haute

A proximité du bureau de Poste, d'une agence bancaire et de plusieurs professionnels de santé, sont implantés des commerces de proximité bien utiles !

- La supérette Carrefour express est ouverte tous les jours de 8h à 20h sauf le dimanche de 9h à 12h30.
- Le bureau de tabac "Hall de la Presse" est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 13h, et de 13h30 à 19h et le samedi de 7h30 à 13h et 13h30 à 18h30.

- La boulangerie Maison Roger "Le Fournil" est ouverte tous les jours dès 6h.
- Restaurant Kebab – Tacos "Le Soleil d'Antalya" sur place ou à emporter.
- Institut "Esth'elle Beauté".
- Agence immobilière "Confidence Immobilière".
- Salons de coiffure "Tendances Coiffure" et "Val Coiffure".
- Auto-école.

Les commerces au bourg

Les commerces alimentaires

- La boulangerie-pâtisserie "Les Lutins de la Gourmandise" est ouverte tous les jours à partir de 6h30, sauf les mercredi et jeudi.
- Restaurants "Le Patara" et le "Boui-Boui".
- Le bar tabac "Café de la Place" PMU FDJ.
- "Renard Traiteur" avec son "Persillé de Marsannay", spécialisé dans les menus pour événements et réceptions.
- Distillerie artisanale "Mazy" pour des liqueurs, marcs et fines et eaux-de-vie.
- Sans oublier route de Beaune, le restaurant "La Table du Rocher" référencé comme le "plus ancien café de Bourgogne". Fresques murales à voir absolument !

Les autres commerces et services

- Salons de coiffure Julie Styl'S, Instinct Coiffure, Différence For You, July Boo Beauté.
- Atelier de reliure et restauration de livres Retière Bocard.
- L'agence immobilière Masson Jeanline et l'office notarial Maéva Ferrara, rue du Puits de Têt.

Plusieurs autres commerces indépendants et entrepreneurs sont installés dans nos quartiers pour des conseils immobiliers, d'assurances, des prestations informatiques, des services de ménage à domicile, garage automobile, opticien, hôtels et chambres d'hôtes...



LES PORTES DU SUD

La compétence "développement économique et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale", a été reprise depuis 2015 par Dijon Métropole.

Qu'une entreprise manifeste le souhait de s'implanter, de se développer, ou simplement de faire part d'éventuels problèmes de ressources humaines, elle sera reçue, en toute confidentialité, par l'agence de développement économique de la métropole, Dijon Bourgogne Invest.

Contact : ☎ 03 80 68 02 90
✉ contact@dijonbourgogneinvest.fr

Cependant, la commune et ses services restent à disposition de toutes les entreprises installées sur le territoire communal pour

faciliter leurs démarches en matière d'urbanisme (mise aux normes des établissements recevant du public (ERP), permis de construire, enseignes...), et de fiscalité locale.

La commune peut également fournir une assistance aux entreprises de son territoire en location de salles, communication dans les publications de Marsannay.

La zone d'activité Les Portes du Sud s'étend sur les communes de Chenôve, Dijon Sud, Marsannay-la-Côte, Perrigny-lès-Dijon.

de la ville de Dijon. La zone qu'elle couvre englobe 2500 entreprises et plus de 18 000 salariés. L'association quant à elle représente une centaine d'adhérents et environ 4 000 salariés.

A Marsannay-la-Côte, elle abrite uniquement des activités commerciales, artisanales et tertiaires et compte au moins 250 établissements dont les enseignes E. Leclerc, Castorama, Grand Frais, But, Métro, La Plateforme du Bâtiment, Barillet-Matebois... et plusieurs hôtels et restaurants.



Club GrandSud

Association 1901 qui regroupe les chefs d'entreprise des communes de Chenôve, Longvic, Ouges, Marsannay-la-Côte, Perrigny-lès-Dijon ainsi que ceux du secteur Sud

✉ contact@club-grandsud.com
www.club-grandsud.com



VIGNERONS, DOMAINES ET CAVEAU

Le vignoble de Bourgogne, où bien souvent hectares riment avec nectars, donne naissance à de grands vins à la renommée historique et internationale. À Marsannay-la-Côte, avec le Caveau de Vignerons, les vins livrent une chatoyante palette d'expressions du Pinot noir et du Chardonnay.

L'appellation "Marsannay" constitue un vignoble de la Côte de Nuits inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco depuis juillet 2015. Aux portes de Dijon, le vignoble de Marsannay marque l'entrée de la célèbre Route des vins de la Côte de Nuits s'étendant au Sud. Les vigneronnes savent que le potentiel de leur terroir est précieux et grâce à la précision de leur travail, ils démontrent la noblesse d'expression des "Marsannay".

Chaque parcelle à sa personnalité. Le vignoble de Marsannay, planté entre 260 et 390 mètres d'altitude sur le coteau bourguignon, est entaillé par de nombreuses combes. Constitués de calcaires, de marnes ou de sédiments calcaires ou d'argile, les sols forment des couches horizontales fracturées et dessinent des marches d'escalier larges de plusieurs centaines de mètres qui s'échelonnent d'Ouest en Est. Cet étagement des sols compose une véritable mosaïque géologique, qui, associée à l'altitude, la pente et l'exposition au soleil et aux brises d'air, constitue les Climats et marque la personnalité de chaque parcelle.

Parmi quelques appellations d'avenir, citons les lieux-dits, "Echezots" caractéristiques de ce que l'on appelle des terroirs de Combe, "Champ Forey" dont les vignes sont résistantes aux épisodes de sécheresse, et au Nord les Climats "Les Longeroies" ou "Clos du Roy" avec des vins tendus et minéraux.

"Marsannay" est la seule appellation "Village" pouvant se décliner en rouge, en blanc et en rosé.

Le Caveau de Vignerons, une vitrine pour les vins de l'appellation

Ouvert toute l'année du mardi au samedi, ce caveau est dédié à l'appellation Marsannay et ses 206 ha de vignes AOC, avec ses domaines viticoles privilégiant l'agriculture biologique. Il propose près de 108 références à déguster et à la vente, ainsi que diverses animations. L'appellation du vignoble de la Côte de Nuits en Côte d'Or, est de plus en plus reconnue, pour ses vins rouges et rosés, son cépage pinot noir, mais aussi son vin blanc et son pinot blanc.

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30



Découvrez les domaines !

Caveau de Vignerons

41 rue Mazy - 03 80 68 99 42
www.caveaumarsannay.com

Domaine Charles Audoin

7 rue de la Boulotte - 03 80 52 00 47

Domaine Bart

23 rue Moreau - 03 80 51 49 76

Domaine Christophe Bouvier

2 rue Neuve - 06 86 46 71 23

Domaine Hervé Charlopin

5 rue des Avoines - 09 50 64 12 69

Château de Marsannay

2 rue des Vignes - 03 80 51 71 11

Domaine Bruno Clair

5 rue du Vieux Collège - 03 80 52 28 95

Domaine Bernard Coillot

31 rue du Château - 03 80 52 17 59 / 06
09 94 46 15

Domaine Collotte

25 rue du Carre - 03 80 52 24 34

Domaine Jean Fournier

29 rue du Château - 03 80 52 24 38

Domaine Alain Guyard

10 rue du Puits de Têt - 03 80 52 14 46

Domaine Olivier Guyot

39 rue de Mazy - 03 80 52 39 71

Domaine Huguenot Père et Fils

5 rue des Carrières - 03 80 52 11 56

Domaine Sylvain Pataille

14 rue Neuve - 03 80 51 17 35

Domaine de l'Université de Bourgogne

16 rue du Carré - 03 80 39 62 08

Domaine du Vieux Collège

4 rue du Vieux Collège - 03 80 52 12 43



UN SERVICE TRANSVERSAL

Les actions "développement durable" ont été intégrées dans plusieurs pôles de services municipaux afin d'assurer une certaine cohérence d'intervention. Les problématiques du climat, de l'énergie, de l'environnement ou encore de l'économie, de la culture et du social sont traitées de façon transversale par l'intermédiaire de cette mission.

TRIONS NOS DÉCHETS !

LES COMPOSTEURS DE LA VILLE

À Marsannay-la-Côte, il fait bon composter !

Depuis juin 2017, la commune s'est dotée de 6 sites de compostage collectif : Bachelard, Greuze, Vill'âge bleu, 8 Mai 1945, rue des Barres et celui de la "petite colline" rue Aloysius Bertrand.

Chacun de ces sites est géré par des "habitants référents" formés par l'association Arborescence. Ils assurent la bonne marche des composteurs (brassage, information sur les erreurs de tri, transferts et distribution). Un suivi est également assuré par les ambassadeurs du tri. Chaque habitant peut choisir son lieu de compostage. Pour se faire connaître il suffit de s'inscrire au centre social ou vous sera remis un bio seau.

Pour que le compostage se déroule correctement, il est préférable de couper vos déchets fins. Attention : les dépôts de tontes et taillages sont proscrits. De même la distribution de compost mûr se fait de manière encadrée et collective. Merci de ne pas venir vous servir sans autorisation.

N'hésitez pas à prendre contact si vous aussi êtes intéressés par l'installation d'un composteur collectif dans votre quartier.

Pour les habitants souhaitant bénéficier d'un composteur individuel, il est possible d'en avoir un via la Métropole.

Contact et informations d'usages

☎ 06 71 22 14 49



TRIONS NOS DÉCHETS !

VERRE ET TEXTILES SE RECYCLENT

Où sont les neuf colonnes à verre ?

- Rue Marguerite de Salin / Place des Droits de l'Homme (centre commercial)
- Route des Grands Crus (Maison de Marsannay)
- Rue François Thurot - face au n° 19
- Rue du Château / Chemin des Barres (gymnase)
- Rue du Rocher (à côté du centre technique municipal)
- Rue du Rocher n° 3/5 (aire camping car)
- Rue de la Pièce Cornue (parking du Games Factory de Marsannay)
- Bd Charles de Gaulle (parking du magasin Métro, trappe professionnelle)
- Rue de la Rente Logerot (hôtel Novotel) - face au n° 2

... et les collecteurs à textiles ?

- Place des Droits de l'Homme
- Rue du Rocher (à côté du centre technique municipal)
- Parking Leclerc (Flunch)
- Chemin Rural n° 15 dit Chemin aux Vaches (déchetterie)

Le verre : recyclable à 100 % et à l'infini

Son caractère minéral et inerte lui permet d'être plus recyclable que le papier !

Le recyclage du verre est ainsi inscrit dans le processus même de fabrication du verre. En faisant fondre une tonne de verre collecté, on obtient une tonne de verre de même qualité et cette opération peut se répéter indéfiniment. Ce cercle vertueux permet entre autre de préserver des ressources naturelles (comme par exemple le sable), d'économiser de l'énergie et de réduire les rejets de gaz à effet de serre.

Bouteilles, bocaux, pots : tous les verres d'emballage, qu'ils soient verts, marrons ou blancs, se recyclent s'ils sont sans couvercle, capsule ou bouchon.

Sont interdits : vaisselle, objets en porcelaine ou en cristal, vitre, verre à boire, céramique, ampoule, plat en verre ou miroir.

Dijon Métropole a mis en place des points de tri sur l'ensemble du territoire.

Plus d'infos et liste des points de tri sur
www.trionsnosdechets-dijon.fr ou

☎ **0800 12 12 11** (appel gratuit depuis un poste fixe).



Où est la déchetterie la plus proche ?

Marsannay-la-Côte accueille une des cinq déchetteries de la métropole.

Déchetterie de MARSANNAY-LA-CÔTE
06 77 12 63 12 - Chemin Rural n° 15,
dit Chemin aux Vaches.

Jours de collecte des bacs gris, jaunes et déchets verts

Quand sortir quelle poubelle ? Rendez-vous sur www.trionsnosdechets-dijon.fr/ Particulier/Mes-jours-de-collecte

WWW.MOUSTIGRE.ORG



CHECK LIST DES BONS GESTES

Pour limiter les nuisances du moustique-tigre



JE VIDE

chaque semaine tous les réceptacles d'eaux stagnantes, propres ou sales

- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Gamelles d'animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bâches de mobiliers de jardin...



JE COUVRE

de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire fin toutes réserves d'eau, petites ou grandes

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux.
- Regards.
- Fûts divers...



JE JETTE

tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse, lieux propices à la ponte

- Déchets de chantier.
- Boîtes de conserve.
- Vieux pots de fleurs cassés...



JE CURE

régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux

- Siphons d'éviers extérieures et de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec grille.
- Gouttières, chéneaux...



JE RANGE

autant que possible à l'abri de la pluie

- Outils de jardinage, brouettes.
- Seaux, arrosoirs, poubelles.
- Pneumatiques.
- Jouets...



J'ENTRETIENS

régulièrement pour éviter le développement des larves

- Piscines.
- Bassins.
- Bornes d'arrosage...

BONNES ASTUCES

- REMPLISSEZ VOS COUPELLES AVEC DU SABLE OU DES BILLES D'ARGILE.
- METTEZ DES POISSONS DANS VOS BASSINS D'AGRÈMENT, QUI CONSOMMERONT LES LARVES DE MOUSTIQUES-TIGRES.
- VENTILEZ POUR ÉLOIGNER LES MOUSTIQUES ADULTES.

PRIVÉ D'ACCÈS À L'EAU,
LE MOUSTIQUE-TIGRE NE SE REPRODUIT PAS.

Découvrez toutes les astuces

#stopmoustique



PRÉSERVONS L'EAU !

Pour faire face aux possibles sécheresses, ayons les bons réflexes, économisons l'eau !

Soumis ou non à des mesures de restrictions, chacun d'entre nous peut adopter les bons réflexes pour économiser l'eau :

Particuliers ?

- J'évite de laisser couler l'eau ;
- Je limite les arrosages de mon jardin ;
- J'utilise mes appareils de lavage à plein ;
- J'installe des équipements économes en eau.

Collectivités ?

- Je réduis les fuites dans les réseaux de distribution d'eau potable ;
- J'ai une connaissance détaillée des volumes d'eau consommés ;
- Je distribue des kits hydro-économes dans les foyers ;
- J'optimise l'arrosage des espaces verts et du nettoyage des voiries.

Industriels ?

- Je recycle certaines eaux de nettoyage ;
- Je mets en place des circuits fermés.

Agriculteurs ?

- Je mets en place des tours d'eau pour l'irrigation ;
- J'utilise un matériel d'irrigation hydro-économe ;
- J'opte pour des cultures qui exigent moins d'eau.

L'eau est une ressource rare, alors économisons-la.

TOUT SUR MON EAU

Pour toutes questions relatives à l'eau et/ou l'assainissement sur votre commune, n'hésitez pas à vous rendre sur le site www.toutsurmoneau.fr

Vous pouvez également contacter le service client ODIVEA :

SERVICE CLIENT :

☎ 0 977 408 408

Horaires : du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 8 h à 13 h

SERVICE D'URGENCE 24 h / 24 :

☎ 0 977 401 123

PARTICIPEZ AUX AFFOUAGES !

Vous souhaitez faire des coupes de bois pour vous chauffer ?

La forêt communale vous attend, mais pas tout le temps !

Sur inscription en septembre.

Plus d'informations :

✉ services-techniques@marsannaylacote.fr



OH JARDINS !

Cultiver, protéger, partager grâce aux jardins collectifs, familiaux ou pédagogiques. Petit tour d'horizon des 3 approches soutenues par la municipalité

Jardins familiaux

La municipalité met à la disposition des Pataras de nombreuses parcelles communales pour faire leur jardin.

C'est un véritable axe fort de la politique de la ville, permettre à chacun de cultiver son jardin. Pour un modique tarif de 0,10 € le m²/an, révisable annuellement par décision du conseil municipal, vous pouvez cultiver vos fruits et légumes au gré des saisons. Ces jardins se situent chemin des Longeroies et rue du Rocher.

Services techniques

☎ 03 80 54 09 07 - 03 80 54 09 28

✉ services-techniques@marsannaylacote.fr

Jardins d'écoles

Des projets pédagogiques sont aussi menés dans les écoles autour du jardinage, grâce à un partenariat entre la ville, l'association JVMC et les écoles.

Contactez l'école de votre enfant, présentée page 36, ou le service vie scolaire ☎ 03 80 59 64 76.

Jardinage associatif

Vous voulez cultiver la terre ?

L'association Jardins et vergers de Marsannay-la-Côte (JMCV) est peut-être faite pour vous.

JVMC développe le jardinage avec le soutien de la Fédération nationale des jardins familiaux et collectif : culture des potagers au naturel, maintien de la biodiversité du Sud dijonnais, de la qualité de l'eau. Elle permet elle aussi aux familles de trouver une parcelle de jardin et favorise la mixité sociale. Elle préserve les variétés locales. Autres activités : vannerie, troc vert, cours de taille, etc.

Contactez l'association JVMC présentée page 77.



DÉCHETTERIES de Dijon métropole

→ ACCÈS GRATUIT RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS
RÉSIDENT SUR LE TERRITOIRE DE DIJON MÉTROPOLE

Déchetterie **DIJON** ①

03 80 23 94 94

Chemin de la Charmette
accès depuis la rue Alexander Fleming
(près de l'usine d'incinération)

Déchetterie **QUETIGNY** ②

03 80 71 03 13

Bd de la croix Saint-Martin
(près des jardins familiaux)

Déchetterie **LONGVIC** ③

03 80 68 03 91

Rue Jules Guesde
(près de la station d'épuration
Dijon-Longvic)

Déchetterie **CHENÔVE** ④

03 80 58 87 32

Rue de Longvic
(derrière la zone commerciale Les Géants)

Déchetterie **MARSANNAY-LA-CÔTE** ⑤

06 77 12 63 12

Chemin rural n° 15,
dit « chemin aux vaches »



LES DÉCHETTERIES SONT OUVERTES

tous les jours

(sauf les 1^{er} janvier,
1^{er} mai et 25 décembre)

Hiver

DU 01-11 AU 30-04

Été

DU 01-05 AU 31-10

du lundi au vendredi

9h-12h et 14h-18h

9h-13h et 14h-19h

le samedi

9h-13h et 14h-18h

9h-19h

le dimanche

9h-12h

9h-13h

Sauf Marsannay

du lundi au vendredi

9h-12h et 14h-17h

9h-13h et 14h-18h

le samedi

9h-13h et 14h-17h

9h-18h

le dimanche

9h-12h

9h-13h

→ Les véhicules admis sont limités en hauteur à 1,9 m et à 3,5 t de PTAC. Au-delà de cette hauteur, une demande d'autorisation d'accès est nécessaire (03 80 76 40 76).

Les agents d'accueil sont chargés de la sécurité et du bon fonctionnement des sites : merci de suivre leurs consignes. Dépôts extérieurs interdits sous peine d'amende.

LES SERVICES MUNICIPAUX DU PÔLE CULTUREL

Tout sur l'action de médiation culturelle, les concerts, les expos, les représentations théâtrales, la médiathèque, ses animations et rencontres littéraires ainsi que votre espace public numérique. Car la culture est plus que vivante à Marsannay-la-Côte !

Médiathèque ☎ 03 80 59 64 72

Place Schweich an der Mosel

✉ bibliotheque@marsannaylacote.fr

Programmation culturelle

☎ 03 80 54 09 22 - ✉ communication@marsannaylacote.fr

BOÎTES À LIVRES

À la lisière entre les préoccupations culturelles et soucis de développement durable, la municipalité a installé, en Champagne Haute et au bourg, deux boîtes à livres. Elles permettent à chacun d'en déposer ou d'en prendre au gré des envies.

QUELQUES RÈGLES À SUIVRE...

PARTAGER

Vous avez apprécié un livre ? Déposez-le dans la boîte à livres, une autre personne en profitera. Tous les livres sont les bienvenus, pour autant qu'ils soient en suffisamment bon état pour être lus. La boîte à livres n'est pas une poubelle !

RANGER

Déposer les livres sur les rayonnages correspondants. Merci de ne pas déposer de livres dans des sacs. Si vous avez de nombreux livres à donner, merci de les proposer à Emmaüs ou à d'autres associations.

Pas d'objets, DVD, VHS, etc. Les boîtes à livres sont réservées exclusivement à l'échange de livres.

PAS DE LIVRES HAINEUX

La médiathèque se réserve le droit d'enlever de la boîte à livres tout livre prosélyte, incitant à la haine ou dégradant pour la personne humaine.

SIGNALER LES PROBLÈMES

Si vous constatez un souci dans la cabine, merci de le signaler auprès des services de la médiathèque.



Culturelle et mensuelle

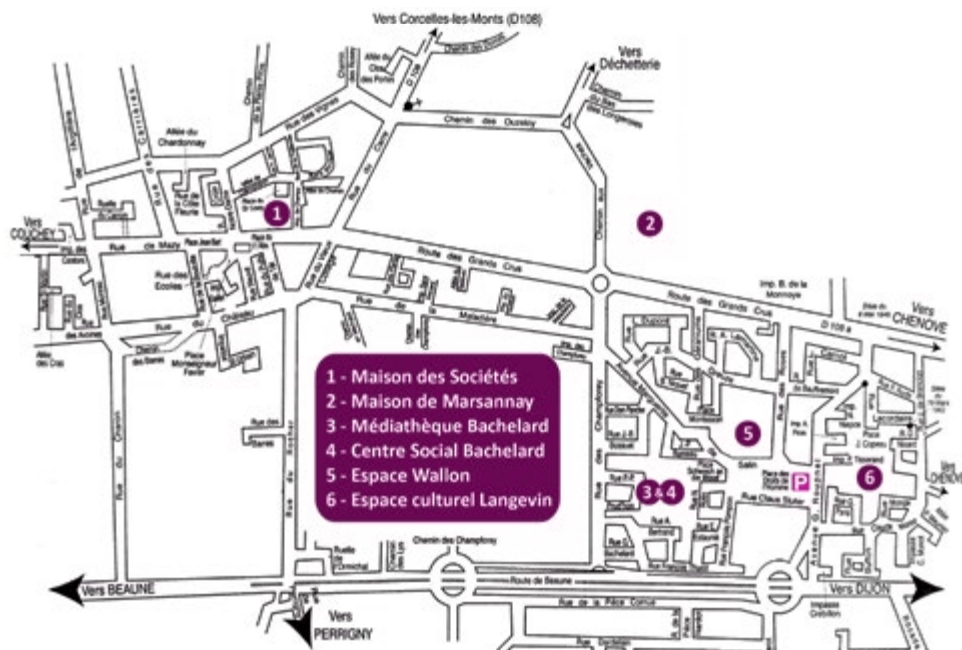
Recevez l'essentiel de l'actualité culturelle, abonnez-vous à "Culture et grands rendez-vous", la newsletter mensuelle de la ville. **Envoyez-nous votre adresse courriel à :**

communication@marsannaylacote.fr



ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Quels sont les espaces consacrés à la pratique culturelle sur la commune ?



MÉDIATHÈQUE BACHELARD

Bienvenue à la médiathèque où vous pouvez emprunter romans, revues, BD, CD, DVD, jeux de consoles et profiter de l'espace public numérique (EPN).

NOS ANIMATIONS

- Soirées pyjamas, d'octobre à mars, animations pour les petits de 3 à 6 ans.
- Papothé, pour partager vos coups de cœur de romans ados, ciné et séries.
- Cercle de lecture adultes : une fois toutes les 6 semaines environ, le mardi à 20 h.

Pensez à vous inscrire au préalable, souvent les places sont limitées.

NOS HORAIRES

Ouverture les mardis et vendredis de 15 h à 18 h 30, les mercredis de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30, les samedis de 9 h à 12 h 30. Fermeture entre Noël et Jour de l'an et deux semaines début août.

À SAVOIR

Sans inscription préalable et gratuitement, chacun peut en temps normal venir à la bibliothèque pour lire ou travailler sur place. Pour emprunter des documents, une inscription est nécessaire. A la médiathèque Bachelard, vous pourrez choisir vos documents ou les réserver s'ils sont empruntés par d'autres ou même proposer l'acquisition de certains documents absents du fonds.

Vous pourrez aussi profiter de l'espace public numérique pour consulter vos mails, faire des recherches ou jouer à des jeux vidéo.

☎ 03 80 59 64 72

✉ bibliotheque@marsannaylacote.fr

Accédez au portail médiathèque

<http://mediatheque.marsannaylacote.com>

Suivez l'équipe de la médiathèque sur

Facebook : www.facebook.com/mediathequebachelard

PORTAGE DE DOCUMENTS À DOMICILE

Recevez chez vous vos lectures à venir et pourquoi pas quelques conseils de votre bibliothécaire préférée.

Vous êtes immobilisé(e) de façon permanente ou temporaire, ce service est fait pour vous.

Une personne de la médiathèque peut se rendre, à votre demande, à votre domicile et vous apporter livres, revues, romans enregistrés, CD... Pour de plus amples renseignements, contactez-nous.

Médiathèque Bachelard

☎ 03 80 59 64 72

✉ bibliotheque@marsannaylacote.fr



Modalités d'inscription

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile pour la première inscription. Une autorisation pourra être demandée pour les mineurs. L'inscription est annuelle, de date à date.

L'inscription vous donne la possibilité d'emprunter pour 3 semaines :

8 livres	3 jeux de console
8 revues	1 document en
8 CD	langue étrangère
3 DVD	

Elle vous donne accès à l'espace multimédia où vous pourrez consulter des jeux et Internet en prenant rendez-vous sur place et sans avoir aucun autre droit à payer. Des séances d'initiation informatique sont proposées sur rendez-vous.

Tarifs

L'inscription est gratuite pour tous les habitants de Marsannay-la-Côte, qu'ils soient jeunes ou adultes.

L'inscription est également gratuite pour tous les élèves qui fréquentent les établissements scolaires de la commune : maternelles, élémentaires, collège, même s'ils n'habitent pas Marsannay-la-Côte.

Usagers jeunes (jusqu'à 18 ans inclus)
extérieurs à Marsannay-la-Côte : 4,95 €

Usagers adultes (au-delà de 18 ans)
extérieurs à Marsannay-la-Côte : 11 €



LE TISSU ASSOCIATIF

La municipalité travaille toujours dans le sens de la promotion et du développement.

Aussi, en raison de l'intérêt que représente la participation de personnes de tous âges au développement des loisirs, de la culture et du sport, la municipalité en facilite la pratique en allouant des moyens financiers et matériels sous forme de mise à disposition d'équipements et de subventions.

Des conventions sont signées entre la commune et des associations qui s'engagent à s'impliquer dans les animations de la vie locale menées par la municipalité et à organiser elles-mêmes des activités dans le but d'assurer une partie des revenus nécessaires à leur fonctionnement.

SOMMAIRE

TOURISME ET LOISIRS	p. 63	SOCIAL ET ENTRAIDE.....	p. 74
SPORTS.....	p. 65	AUTRES ASSOCIATIONS	p. 76
CULTURE.....	p. 70		

En raison des assemblées générales annuelles, des noms de responsables ou présidents ont pu changer au moment de la mise en impression. Plus d'information sur :

www.ville-marsannay-la-cote.fr/associations



TOURISME ET LOISIRS

Comité de jumelage Allemagne

Direction collégiale :

M^{me} ALIMONDO, M^{me} FRANCOIS, M^{me} REISS

Jumelée depuis 1992 avec Schweich, Marsannay vit au rythme de rencontres avec ses jumelés, une Pentecôte sur deux. Des programmes festifs, culturels, gastronomiques, musicaux ou même sportifs se partagent dans la bonne humeur. Beaucoup de rencontres hors jumelage peuvent se faire grâce à la proximité des deux villes (400kms).

A NOTER : des familles allemandes avec enfants sont demandeuses d'échanges

Pour des renseignements appeler le 06 32 19 79 56.



Pour participer, joindre un des trois contacts ci-dessous.

M^{me} ALIMONDO ☎ 03 80 52 62 79

M^{me} FRANCOIS ☎ 03 80 52 41 64

M^{me} REISS ☎ 03 80 52 62 65

Comité de jumelage Belgique

Présidente : Sylviane BÈCLE

Nous avons reçu nos amis belges en mai 2024. Nous sommes toujours à la recherche de familles qui souhaiteraient se jumeler avec les familles belges afin de faire perdurer l'association. Prochaine rencontre en 2026 à Mazy.



Sylviane BECLE

✉ becle.sylviane@orange.fr

Confrérie des gourmets de Marsannay-la-Côte en Bourgogne

Président : Gérard LABORIER

Ambassadrice de la ville de Marsannay-la-Côte, la confrérie a pour objectif de promouvoir gastronomie et vins bourguignons, particulièrement ceux de la Côte de Nuits et plus spécialement encore, ceux de Marsannay-la-Côte, "Porte d'Or de la Route des Climats". Elle développe aussi l'aspect historique et culturel du village et de la région Bourgogne. Cette renommée s'étend bien au-delà de notre territoire : près de 600 intronisés sont les ambassadeurs de la Bourgogne et de Marsannay-la-Côte tant en France qu'en Nouvelle-Zélande, aux Etats-Unis, à Cuba, en République de Singapour, au Japon ou en Europe...



☎ 03 80 30 22 39

✉ cgmbourgogne@gmail.com

www.confreriegourmets-bourgogne.fr

Facebook : GourmetsMarsannay

TOURISME ET LOISIRS (SUITE)

Découverte et connaissance des vins

Président : Florent BOUVIER

L'association a pour but de développer les connaissances œnologiques de ses membres. Elle organise des séances d'initiation à la dégustation, des sorties dégustation avec ou sans découverte du vignoble.



Florent BOUVIER ☎ 06 95 77 14 24
✉ dcv-oenophiles@laposte.net

Marsannay initiatives

Présidente : Sylviane BÈCLE

Marsannay initiatives a pour but de faire perdurer les animations qui étaient organisées par l'office de tourisme depuis son transfert à Dijon Métropole le 1^{er} janvier 2017 : Journées Gourmandes, Marché Gourmand nocturne, Soirée détente, Marché de Noël.



1 imp Félix Tisserand
☎ 06 22 10 33 76
✉ marsannay-initiatives@orange.fr

Patarate gourmande

Président : Michel PRIEUR

La "Patarate Gourmande" organise une balade gourmande annuelle qui regroupe plusieurs centaines de participants venus de diverses régions françaises et de l'étranger. Le tracé de six à sept kilomètres arpente le vignoble des Climats de Bourgogne jalonné de cinq haltes gourmandes où l'animation musicale a sa place. Si vous souhaitez participer ou apporter votre aide à la mise en place de cette journée conviviale permettant une plus grande connaissance de notre terroir et de ses produits, n'hésitez pas à nous contacter.



43 rue François Thurot
☎ 06 73 10 04 41
✉ patarate.gde21@laposte.net
<https://patarate-gourmande.fr>

Société de chasse

Président : Claude DESMURS

Entretien des chemins forestiers. Prélèvement de gibier selon les quotas autorisés par la fédération départementale des chasseurs de Côte d'Or.

☎ 06 70 22 65 74
✉ claudedesmurs@orange.fr



SPORT

Basket club de Marsannay • BCM

Président : Jean-Michel LE GUEN

Le BCM accueille les joueurs et joueuses de toutes les catégories, de baby à seniors. Entraînements aux gymnases Enselme et Rocher, à partir de début septembre. Inscription, salle du Rocher, les mercredis de septembre.



☎ 06 71 39 01 50

www.bcmarsannay.com

✉ bcmarsannay@orange.fr

CLM cyclotourisme

Président : Christian DIOT

Pratique sur route du cyclotourisme et du cycloport. Notre club de cyclisme est affilié à la fédération française de cyclotourisme. Participation à des événements cycloportifs.



M. DIOT ☎ 06 11 43 38 87

✉ clmmarsannay@gmail.com

www.cl-marsannay-cyclo.fr

CLM football

Président : Vincent GAY

Le club accueille toute personne souhaitant pratiquer le football, en plein air, voire en salle, dans un cadre compétitif et familiale. Ce sont plus de 400 licenciés âgés de 5 à 65 ans qui jouent régulièrement dans les championnats départementaux et régionaux encadrés par des éducateurs formés et une trentaine de dirigeants engagés dans l'animation du club. Le stade de la Rente Logerot et ses deux terrains synthétiques et herbe permettent le déroulement des matchs et des entraînements. Pour l'école de foot (U7 à U11), les entraînements ont lieu le mercredi après-midi ainsi que le vendredi soir et les matchs le samedi matin. Pour les autres catégories, deux entraînements sont généralement prévus par semaine, en fin d'après-midi ou en soirée.

Le club a aussi une section "foot loisir" ouverte à tous ceux qui ont envie de jouer pour le plaisir, hommes, femmes et enfants.



▮ <http://cl-marsannayfoot.footeo.com>



SPORT (SUITE)

CLM handball

Président : Jean RENARD

Le club accueille vos enfants dans ses différentes équipes de moins de 8 ans à 18 ans. Quatre équipes adultes, trois masculines et une féminine, sont inscrites en championnat. Les entraînements ont lieu à la salle du Rocher et / ou à la salle Georges Enselme.



Jean RENARD ☎ 03 80 51 24 41
www.marsannay-handball.fr

CLM tennis de table

Président : Stéphane RELIER

Le CLM tennis de table est un club familial, convivial et sportif. Il accueille tous les pratiquants garçons ou filles dès 4 ans (club labellisé Ping 4-7) et sans limite d'âge, que vous soyez débutant ou confirmé, loisir ou compétiteur.



M. RELIER
☎ 06 85 76 61 90
✉ ttclm21@gmail.com
<http://ttclm21.clubeo.com>
Facebook/MarsannayTennisDeTable

CLM yoga

Présidente : Valérie OVIDE

Le hatha-yoga est une discipline psycho-physiologique qui permet, grâce à un travail sur le corps, le souffle et le mental, d'arriver à un état de bien-être et de calme profond.

Les cours suivent le rythme scolaire. En principe, il n'y a pas de cours pendant les vacances.

Les inscriptions sont prises à mesure des demandes et en fonction des places disponibles. Les effectifs étant importants, il convient de se renseigner à l'avance sur les places disponibles, assez réduites.



Valérie OVIDE
☎ 06 34 51 19 52
Catherine GOILLOT
☎ 03 80 51 27 51
✉ valerie.lepais@gmail.com





Cardiométrie 21

Président : Robert NAGI

L'association Cardiométrie 21 propose la remise en condition physique des personnes victimes d'accidents cardiaques et de celles qui veulent les éviter. Elle est parrainée par la Fédération française de cardiologie et placée sous la surveillance d'un médecin cardiologue.

Robert NAGI

☎ 06 80 45 31 13

M. TROUBLE ☎ 06 79 68 46 41

✉ cardiometrie-21@orange.fr

Espace du Rocher, 3 rue du Rocher.

Groupe montagne Côte d'Or • GMCO

Gouvernance collégiale

Nous accueillons toute personne de plus de 16 ans souhaitant découvrir et pratiquer des sports de montagne et de pleine nature : escalade en falaise et sur mur artificiel, ski de randonnée alpin et nordique, alpinisme, via ferrata, etc. Nous proposons également des cours d'escalade pour les jeunes de 6 à 16 ans pendant l'année scolaire.

Permanence tous les mercredis de 19 h à 20 h (hors vacances scolaires et jours fériés)

✉ contact@gmco21.fr • www.gmco21.fr

Espace du Rocher, 3 rue du Rocher



Gymnastique volontaire

Président : Aimé GRAPIN

La gymnastique volontaire propose des séances sportives, gym tonique et gym douce, adaptées aux capacités de chacun de 18 ans jusqu'à senior, quelque soit sa forme et ses envies.

Les séances sont suffisamment diversifiées pour prendre du plaisir et progresser en tonus musculaire, souplesse, endurance, équilibre...

Ginette VACHEY ☎ 03 80 52 16 94

et **Aimé GRAPIN** ☎ 06 33 82 34 91

✉ gvmarsannay@gmail.com

<http://agvmarsannay.asso-web.com>



Judo club de Marsannay

Président : Marc MUIN

Club convivial et familial où l'on peut découvrir le judo et le pratiquer en compétition ou pour le loisir. Nous accueillons les jeunes et moins jeunes de 4 ans à 77 ans. Nous proposons aussi une activité Taïso basée sur le travail cardiaque, musculaire et étirement.

Renan NOIRBUSSON ☎ 06 78 33 60 10

✉ jcmarsannaylacote@outlook.fr

<https://judo-marsannaylacote.ffjudo.com>

La Persévérante

Président : Daniel GUYARD

Le club de gymnastique propose : baby-gym, gym artistique féminine et masculine, gym rythmique et d'entretien et fitness (adultes). Label national petite enfance.

☎ 03 80 58 86 67 aux heures

d'entraînements • Espace Wallon •

✉ laperseverante@wanadoo.fr •

<https://la-perserverante-marsannay.hubside.fr>



SPORT (SUITE)

Le Carreau de Marsannay

Président : Fabrice VALLUET

Le club de pétanque accueille les adultes et enfants souhaitant pratiquer la pétanque de loisir ou en compétition. **Entraînement des jeunes les mercredis soirs de 17h à 18h 30**

Les Archers Pataras

Président : Gabriel GALAND

- Apprentissage et promotion du tir à l'arc
- École de tir • Pratique en loisirs et en compétition
- Club affilié à la Fédération française de tir à l'arc (FFTA)

Office municipal des sports • OMS

Présidente : Claude GUYARD

L'Office municipal des sports a pour objet de soutenir, d'encourager, d'initier et de coordonner tous les efforts et toutes les initiatives tendant à développer la pratique de l'éducation physique et des sports.

Pataras Mölkky Club

Président : Jean-Luc TOURNADRE

MOLKKY ou jeu de quilles finlandaises est une activité loisirs où petits et grands, jeunes et moins jeunes peuvent s'affronter en s'amusant à faire tomber des quilles avec un lanceur. Un peu d'adresse, de stratégie, de chance et beaucoup de bonne humeur.

Tennis Club de Marsannay

Président : Michel FARCY

Tennis de compétition et de loisir pour jeunes et adultes. Venez vivre votre passion et la partager avec le Tennis club de Marsannay !

Zumb'attitude

Président : Bruno MOULIN

Zumb'attitude propose des activités pour tout public : "zumba fitness" dès 16 ans, "zumba gold" pour les seniors, "zumba kids" de 7 à 11 ans et "zumba kids junior" pour les 4-6 ans. L'association propose aussi des cours de "pilates" : gym douce pour renforcer les muscles profonds. L'objectif de cette méthode est de ramener le corps dans un alignement



Boulodrome du Chemin aux vaches
Parc de la Maison de Marsannay
✉ valluetfabrice@gmail.com
☎ 06 13 73 49 26



✉ archerspataras@gmail.com
<https://archerspataras.sportsregions.fr>

Il représente les clubs sportifs auprès de la municipalité. Il organise Marsasport, la remise de médailles aux sportifs, des conférences et formations.



Rejoignez le
Pataras Mölkky Club
de Marsannay, entraînement tous
les jours sur le boulodrome.
www.facebook.com/patarasmolkkyclub



Michel FARCY ☎ 06 86 41 70 32
✉ tennisclubmarsannay@gmail.com

et un maintien idéal afin d'harmoniser votre silhouette en vous apportant une plus grande force intérieure.



Myriam GUIGNARD
☎ 06 74 52 94 93
✉ myriam21160@gmail.com



LES ESPACES SPORTIFS

1 • L'Espace du Rocher : gymnase multi-sports

Tir à l'arc, tennis, basket, mur d'escalade, handball, tennis de table, rééducation cardiaque, sports scolaires.

2 • Maison de Marsannay

Salles en sous-sol :

Gymnastique d'entretien, judo, yoga, sports scolaires.

Terrains adjacents :

Trois courts de tennis communaux sont disponibles au public par l'intermédiaire du Tennis club de Marsannay. Pétanque : 17 jeux ouverts mis à la disposition du Carreau de Marsannay et du public. Multisport. Skatepark.

3 • La Rente Logerot : complexe sportif

Terrain synthétique avec un ensemble tribune-vestiaire. Football, entraînements et compétitions. Un pas de tir à l'arc. Un plateau d'évolution de sports collectifs.

4 • Espace Wallon : complexe sportif

Gymnastique, judo. Sports scolaires.

5 • Salle Georges Enselme : gymnase

Sports scolaires. Sports collectifs UNSS. Entraînements et compétitions des clubs de basket et handball.

CULTURE

Atelier des peintres

Présidente : Pascale RIEMBAULT

Cours de dessins, peintures, BD !

Pour les adultes (à partir de 16 ans) : lundi de 18h à 20h → Dessin (crayon, fusain, pastel, encre...) ou mercredi de 18h à 20h → Couleurs (aquarelle, acrylique, fusain...)

Pour les adolescents (dès 13 ans) : jeudi de 18h à 19h30

Pour les enfants (8 ans / 13 ans) : mercredi de 16h à 17h30 → Découverte des arts (dessin, peinture, volume...)

Première séance offerte. Intervenants : Céline Emorine et Pierre Glessier.

Espace Langevin, Impasse Félix Tisserand.

Centre musical de Marsannay • CMM

Président : Jérôme FAVIER • Directeur : Olivier LEROY

Une école de musique pour apprendre et pratiquer la musique à tout âge dans une ambiance conviviale.

Eveil musical pour les 4/6 ans :

- Une séance de 45 minutes hebdomadaire les mercredis

Un cursus à partir de 7 ans et adultes :

- 30 minutes de pratique instrumentale
- 1 heure de Formation Musicale (solfège - théorie - écoute- culture musicale)
- Une pratique collective

A partir de 16 ans :

Une ou plusieurs activités au choix.

Instruments proposés : Violon alto

- Violoncelle - Tuba - Trombone -
Trompette - Violon - Flûte traversière
- Clarinette - Saxophone - Batterie
- Accordéon - Piano - Guitare - Basse -
Technique vocale

Pratiques collectives : Orchestre Junior

- Harmonie - BigBand - Chorale enfants -
Chorale adultes - Atelier Djembe - Groupe
Musique Actuelle - Ensemble à cordes.



☎ 06 07 54 53 78

✉ atelier.despeintres21@gmail.com





Les collectifs :

Chorale enfant « Les P'tits loups »

pour les enfants de 7 à 12 ans – Rejoignez Claudie et sa petite troupe tous les mercredis à 18h30 à l'espace Langevin.

Chorale adultes « Les têtes en l'air »

Si vous aimez chanter...la répétition a lieu tous les mercredis avec Fanny, à 19h30 à l'Espace Langevin.

L'Orchestre d'Harmonie de Marsannay • OHM

Vous jouez d'un instrument à vent ou à percussions et vous rêvez de jouer dans un grand orchestre, l'OHM est fait pour vous !

Le Big Band de Marsannay • BBM

Vous êtes musiciens de jazz et vous avez envie de jouer en grande formation, rejoignez l'équipe du Big Band de Marsannay !



☎ 06 62 02 49 60

✉ centremusical.marsannay@gmail.com

www.cmm-musique.com

Espace Langevin

1 impasse Félix Tisserand

Facebook : [centremusical de marsannay](https://www.facebook.com/centremusicaldemarsannay)

Instagram : [Cmmarsannay](https://www.instagram.com/Cmmarsannay)

CULTURE (SUITE)

CLM compagnie Diabolo

Président : Christian DALLIERE

Théâtre Vaudeville, arbres de Noël, cabarets, animations de rues, spectacles pour la petite enfance, animations pour le 3° âge. Cette association du Cercle Laique Marsannay existe depuis 1986.

Sa devise "s'amuser en amusant les autres". 15 à 20 spectacles en tous genres sont organisés dans la région.

Les ateliers :

Diablotins (jeunes de 10 à 18 ans). Répétitions le samedi de 14 h à 16 h salle communale du Rocher.

Diabolo (adultes) de 20 h à 23 h le jeudi au Rocher. La compagnie fonctionne également durant les petites vacances solaires.

Académie de danse les Scarline's

Président : Christophe LIMBARDET

L'école propose des cours de danse classique, moderne, néo / jazz, cabaret et relaxation. Tous les cours sont dispensés par un professeur diplômé d'état, aux enfants à partir de 4 ans, ados, adultes et maintenant seniors.

Deux nouveaux cours sont ouverts cette année : Cours seniors et Relaxation.

La troupe des Scarline's accueille les jeunes (filles et garçons), danseurs, danseuses, chanteurs, chanteuses, acrobates, et propose son spectacle dans la France entière.



Stage "Diablotins" du lundi au vendredi inclus de 14 h à 16 h durant la dernière semaine du mois d'août.

Christian DALLIERE

☎ 03 80 52 41 02 • ☎ 06 44 88 63 47

✉ christian.dalliere@orange.fr



Mme SCARPA LIMBARDET

☎ 06 15 42 73 87

✉ fabienne.limbarDET@scarlines.com

✉ contact@scarlines.com

<https://scarlines.com>



Décor soie

Présidente : Évelyne MICAUD

Association de loisirs créatifs qui propose six activités à l'espace Langevin : créations manuelles, dentelle au fuseau, patchwork, loisirs créatifs, peinture sur soie et porcelaine.

Créations manuelles

Mme GOILLOT

☎ 03 80 51 27 51

Dentelles au fuseau

Mme VANHOUTTE

☎ 03 80 36 92 53

Patchwork

Mme CHARLOT

☎ 03 80 51 41 81

Loisirs créatifs

Mme LANDUCCI

☎ 03 80 52 13 17

Peinture sur soie et sur porcelaine

Mme BONIN

☎ 03 80 52 36 07

DièsElles

Le chœur de femmes DièsElles travaille un répertoire spécifique pour voix féminines constitué d'œuvres majoritairement classiques, profanes et sacrées.

Si vous avez envie de chanter, n'hésitez pas à prendre contact.

Répétition, sous la direction de la cheffe de chœur, Muriel SANFELD.

Mardi, de 18 h 30 à 22 h 30

Salle communale du Rocher

3 rue du Rocher à Marsannay-la-Côte



Christiane LUCAS ☎ 06 47 21 50 87

Sophie CAMILLERI ☎ 06 22 27 54 83

✉ diesellesmarsannay@gmail.com

www.dieselles.com

Facebook : DièsElles



SOCIAL ET ENTRAIDE

Amicale des cheminots

Président : Jocelyne BORDOT

Notre amicale, créée en 1949, est une association très dynamique ; sa longévité en est la preuve. Voyages, repas, activités diverses sont partagés dans une ambiance toujours très chaleureuse et sympathique. Elle est ouverte à tous, nous serons heureux de vous accueillir.

AMICALE DES CHEMINOTS



Jocelyne BORDOT

✉ jbspajojo@gmail.com

Amicale des secouristes

Présidente : Gisèle BOURGEOIS

Créée en décembre 1970 pour apporter une aide morale, matérielle et financière au groupe secouriste de Marsannay-la-Côte, l'amicale développe des liens d'amitié entre ses membres, et participe au service du repas des anciens offert par le CCAS. Elle propose en fin d'année, le calendrier à la population de Marsannay-la-Côte.



Gisèle BOURGEOIS

☎ 03 80 36 66 52

✉ gisele.bourgeois@wanadoo.fr

Anciens combattants, prisonniers et victimes de toutes les guerres

Président : Daniel COLLARD

L'association participe à toutes les cérémonies patriotiques et du souvenir, contribue au devoir de mémoire, plus particulièrement auprès de la jeunesse, veille à maintenir des liens de solidarité entre ses adhérents et au besoin assure une aide liée à leur statut. Réunions mensuelles : 17 h 30 le 1^{er} jeudi de chaque mois, hormis juillet et août; tenues, sauf indication particulière, à l'Espace Social et Culturel Bachelard.

Daniel COLLARD

☎ 03 80 52 01 55

danielcollard@wanadoo.fr

Fédération nationale des anciens combattants en Algérie • FNACA

Président : André GASCUEL

Le comité local de la FNACA a été créé en 1970. Il regroupe les anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie dans le but d'entretenir des liens de camaraderie et d'entraide entre les différents participants à ces conflits et pérenniser le devoir de mémoire, par la célébration des diverses commémorations qui honorent les combattants du XX^{ème} siècle.



André GASCUEL

☎ 03 80 52 11 94

✉ comite.fnaca.marsanaylacote@gmail.com

Confrérie Saint Martin

Président : Pierre BART

Association de vignerons qui viennent en aide à des confrères qui ne peuvent travailler pour causes de maladies, d'accidents ou de décès.

Pierre BART

☎ 06 21 30 58 24

✉ domaine.bart@wanadoo.fr

Syndicat viticole de Marsannay-la-Côte

Président : Bruno CLAIR

Bruno CLAIR

☎ 03 80 52 28 95

Scouts et guides de France

Responsable de groupe : M. & M^{me} Landré et M. Daval

Les scouts et guides de France, premier mouvement scout en France de par son nombre d'adhérents (70 000 jeunes) invitent les jeunes à prendre en main leur vie et à s'engager sur un idéal. Autour de projets concrets, d'une vie en équipe et dans la nature, pendant le camp d'été comme au cours des différentes rencontres dans l'année, le scoutisme aide les garçons et les filles à développer leur caractère, leur créativité, à aller vers les autres.

Les jeunes sont répartis dans 5 unités : Farfadet : de 6 à 8 ans, Louveteaux et Jeannettes : de 8 à 11 ans, Scouts et Guides : de 11 à 14 ans, Pionniers et Caravelles : de 14 à 17 ans, Compagnons : de 17 à 21 ans



rg.marsannay@gmail.com

Salle paroissiale, 37 rue de Mazy

www.sgdf.fr

Secouristes ADPC 21

Président : Emmanuel ROMAIN

Apprenez les gestes qui sauvent ; peut-être que vous en sauverez aussi.

Rendez-vous tous les jeudis à 20 h 30 au centre social Bachelard



Emmanuel ROMAIN ☎ 06 87 35 96 46

✉ marsannay-la-cote@cote-dor.protection-civile.org

protection-civile.org

<https://protection-civile.org>



AUTRES ASSOCIATIONS

Amicale des anciens conseillers municipaux

Président : François HENNARD

Créée le 1er mai 1996, notre amicale a pour but d'entretenir et de développer des liens d'amitié et de renforcer la solidarité entre ses membres. Les activités de loisirs, réunions, voyages... permettent aux adhérents de se

retrouver plusieurs fois dans l'année et de rester utiles à la collectivité.

François HENNARD

☎ 03 80 52 27 79

APEL de Colnet

Présidence collégiale

L'association de parents d'élèves des écoles élémentaire et maternelle Colnet s'est fixée pour but de soutenir et proposer des projets visant à améliorer le cadre de vie scolaire, aider le corps enseignant dans la réalisation de projets

pédagogiques et aider les parents pour ce qui concerne la vie scolaire de leurs enfants.

✉ apelcolnet@yahoo.fr

www.facebook.com/groups/1215753348500888/

Enfants de la Porte d'Or

Président : Yannick MAROT

L'association a pour objet :

- d'organiser des manifestations et événements tout au long de l'année, en lien avec les enfants des écoles maternelle et élémentaire de la Porte d'Or.
- d'organiser des ventes groupées, des événements et participer à des manifestations dans le but de récolter des fonds.
- d'apporter une aide financière, humaine et/ou matérielle à des projets proposés par les enseignants des écoles maternelle et élémentaire de la Porte d'Or.

Vous pouvez nous contacter à

✉ enfants.delaportedor21@gmail.com,

et suivre nos actualités via

www.facebook.com/enfantsdelaportedor



Jardins et vergers de Marsannay-la-Côte • JVMC

Délégué général : Patrick Cichocki

JVMC développe le jardinage avec le soutien de la FNJFC : culture des potagers au naturel, maintien de la biodiversité du Sud dijonnais, de la qualité de l'eau. Elle permet aux familles de trouver une parcelle de jardin et favorise la mixité sociale. Elle préserve les variétés locales. Autres activités : vannerie, troc vert.

**Jardins
et Vergers**
Marsannay la Côte

Gestion des parcelles :
Serge Seguin ☎ 07 68 76 38 85



AUTRES ASSOCIATIONS (SUITE)



Eveil à la foi

Pour les enfants de la maternelle au CE1

Entre le baptême et le catéchisme, qui débute en CE2, l'éveil à la foi des tout-petits enfants permet aux parents de les aider à faire découvrir Jésus à leurs enfants. Le groupe d'éveil à la foi du doyenné se réunit cinq fois dans l'année pour des célébrations le samedi après-midi.

Votre enfant a entre 3 et 7 ans (de la maternelle au CE1), votre paroisse lui propose à cette période de la vie, la

démarche de découverte de la famille des enfants de Dieu, de Jésus-Christ, avec d'autres enfants de son âge, de son école, de son quartier, et ce, dans une ambiance ludique et adaptée à son âge.

<https://paroissemarsannay.wordpress.com>

Catéchisme primaire

Inscrire votre enfant au catéchisme, c'est lui permettre de rencontrer Jésus et de découvrir que Dieu aime chacun d'entre nous: c'est lui faire connaître la richesse de la tradition chrétienne. C'est aussi l'occasion de réfléchir sur les questions qu'il se pose sur lui-même, sur le monde et Dieu avec d'autres Chrétiens : enfants, adultes, catéchistes, prêtres, etc.

<https://paroissemarsannay.wordpress.com>

Aumônerie des jeunes

L'aumônerie accueille tous les jeunes des collèges et lycées qui désirent continuer leur formation chrétienne, mais aussi ceux qui veulent la commencer, quel que soit leur âge. C'est un lieu d'accueil à l'écoute des jeunes et un lieu où le partage et la convivialité se vivent au quotidien. Les rencontres se vivent toutes en doyenné.

<https://paroissemarsannay.wordpress.com>



Marsannay-la-Côte, Un territoire réuni, dynamique !

L'objectif de notre association est de permettre à chaque habitant de s'exprimer pour porter le collectif, favoriser la démocratie et être acteur aux travers de multiples initiatives individuelles ou collectives. Nous sommes à votre disposition pour recueillir vos suggestions, vos avis et vos témoignages. Nous sommes présents dans les quartiers de la commune par l'intermédiaire de nos adhérents et nos élus au conseil municipal.

Notre association est à but non lucratif et n'a pas d'appartenance politique. Chacun est invité à rejoindre "MARSANNAY-LA-CÔTE, un territoire réuni, dynamique !"

Une ville solidaire, fédératrice, bienveillante
Une ville revitalisée, responsable, durable
Une ville active, audacieuse, attractive
Une ville sûre, vigilante, connectée



✉ marsannay.reunidynamique@gmail.com
Marsannay-la-Côte,
Un territoire réuni, dynamique !
1 rue Charon - 21160 Marsannay-la-Côte



EDITION 2025

Citoyenneté | Informations pratiques
Communication | Social et solidarité | Travaux
Finances et vie économique | Développement
durable | Culture | Associations